

66 S 193, Haute Vienne = 1907

Paris, le 14 9<sup>br</sup> 1907.

Direction  
du Personnel  
et de la Comptabilité.

2<sup>o</sup> Bureau.

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs  
de M. Raymond ..... élu Sénateur  
le 10 de ce mois dans le département  
de la H<sup>te</sup> Saône j'ai l'honneur de vous  
transmettre les documents ci-après désignés :

1<sup>o</sup> — Le tableau indiquant les résultats  
de l'élection des délégués en suppléants,  
dressé en exécution de l'article 6 de la loi du  
2 août 1875;

2<sup>o</sup> — La liste des électeurs sénatoriaux par  
ordre alphabétique, dressé en exécution de  
l'art. 9 de la même loi;

3<sup>o</sup> — La liste d'émargement divisée en 2 cahiers distincts;

4<sup>o</sup> — Les feuilles de pointage au nombre de 2. . . . .;

5<sup>o</sup> — Le procès verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> — La notice du candidat élu.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accusé  
réception du présent envoi.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma  
haute considération.

Pour le Président du Conseil  
Ministre de l'Intérieur  
Le Directeur de l'Administration Générale

Jourdain

Monsieur le Président du Sénat.

M. 18

DÉPARTEMENT  
de la Haute-Saône

ANNEXE  
à LA CIRCULAIRE  
du 22 novembre 1902.

### ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 10<sup>9</sup> 1907,  
à Lunéville, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent *Sept*, le *10* du mois de *Novembre*  
nous <sup>(1)</sup> *Baillieux* (bureau, adjoint)  
du tribunal de première instance de *Lunéville*, nous sommes  
rendu dans la salle de la Cour d'assises à *Lunéville*  
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la *Haute-Saône*  
convoqué en vertu du décret du *19* 1907  
à l'effet d'élire *un* sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. *Maurice Mautrat* ), né le *25 Juillet 1841*
- M. *Jumacourt Oscar* ), né le *7<sup>e</sup> Mars 1844*
- M. *Guittard Pierre* ), né le *18 Janvier 1876*
- M. *Moussier Gustave Charles* ), né le *13 Octobre 1878*

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Guillaud*  
*Lucien*, électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

120-57-1902. [1]

1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 5 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	<i>A</i>	à la lettre	<i>I</i>	—	<i>327</i>	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—		<i>V</i>	—	<i>332</i>	—
3 <sup>e</sup> Section,	—		—	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section,	—		—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—		—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—		—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—		—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—		—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—		—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—		—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms les présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. (2) <i>Vallin (Georges)</i>
		M. <i>Breje (François)</i>
Scrutateurs . . . . .	M. <i>Tubaud (Jean)</i>	
	M. <i>Barrière (Gustave)</i>	
	M. <i>Jumeau (Léon)</i>	
	M. <i>Devillebourcia (Marcel)</i>	
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <i>Chajelat (Noël)</i>
		M. <i>Garrand (Aubert)</i>
Scrutateurs . . . . .	M. <i>Pacheix (Laurent)</i>	
	M. <i>Lebeau (Jacques)</i>	
	M. <i>[Blank]</i>	
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	Président . . . . .	M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>
		M. <i>[Blank]</i>

	{	<i>Président</i> .....		M.
6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{			M.
		<i>Scrutateurs</i> .....		M.
				M.
				M.
	{	<i>Président</i> . . . . .		M.
7 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{			M.
		<i>Scrutateurs</i> .....		M.
				M.
				M.
	{	<i>Président</i> . . . . .		M.
8 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{			M.
		<i>Scrutateurs</i> .....		M.
				M.
				M.
	{	<i>Président</i> . . . . .		M.
9 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{			M.
		<i>Scrutateurs</i> .....		M.
				M.
				M.
	{	<i>Président</i> . . . . .		M.
10 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	{			M.
		<i>Scrutateurs</i> .....		M.
				M.
				M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *mm*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section .....	327	328	1	"
2 <sup>e</sup> idem.....	331	332	1	"
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	658	659	2	3

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS complétés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À										
				M. Raymond	M. Chénier	M. Saché	M. Moreau	M. Duverger	M. Jouis-Duroché	M. Brun	M. Fève	M.	M.	
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	328	321	7	167	14	6	1	1	1	"	"	"	"	"
2 <sup>e</sup> idem . . . . .	332	329	3	191	129	2	3	2	"	1	1	"	"	3
3 <sup>e</sup> idem . . . . .														
4 <sup>e</sup> idem . . . . .														
5 <sup>e</sup> idem . . . . .														
6 <sup>e</sup> idem . . . . .														
7 <sup>e</sup> idem . . . . .														
8 <sup>e</sup> idem . . . . .														
9 <sup>e</sup> idem . . . . .														
10 <sup>e</sup> idem . . . . .														
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>660</b>	<b>650</b>	<b>10</b>	<b>358</b>	<b>274</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	<b>659</b>
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .	<b>658</b>
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .	<b>660</b>

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants . . . . .	<b>658</b>
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> . . . . .	<b>10</b>
<b>RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .</b>	<b>648</b>
<b>MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . .</b>	<b>324</b>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu <sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES
M. <i>Raymond (Léon Théophile)</i>	<i>Trois cent cinquante huit</i>	<i>358</i>
M. <i>Chimieun (François)</i>	<i>Deux cent soixante quatorze</i>	<i>274</i>
M. <i>Vacherie</i>	<i>huit</i>	<i>8</i>
M. <i>Moreau</i>	<i>quatre</i>	<i>4</i>
M. <i>Duverger</i>	<i>trois</i>	<i>3</i>
M. <i>Duni-Dussoub</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M. <i>Brun</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M. <i>Fiore</i>	<i>un</i>	<i>1</i>
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	<i>Bulletins blancs</i>	<i>10</i>

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, usqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. <sup>(3)</sup> *Raymond (Léon Théophile)* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur de la *N<sup>e</sup> Seine*

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*





Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à une heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

*[Signature]*

Le Secrétaire,  
*[Signature]*  
*[Signature]*

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
7 <sup>e</sup> idem.....				
8 <sup>e</sup> idem.....				
9 <sup>e</sup> idem.....				
10 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> Section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
7 <sup>e</sup> idem.....																				
8 <sup>e</sup> idem.....																				
9 <sup>e</sup> idem.....																				
10 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup>.....

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup>.....

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....

<sup>(1)</sup> Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

<sup>(2)</sup> Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

<sup>(3)</sup> Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

3<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section .....				
2 <sup>e</sup> idem .....				
3 <sup>e</sup> idem .....				
4 <sup>e</sup> idem .....				
5 <sup>e</sup> idem .....				
6 <sup>e</sup> idem .....				
7 <sup>e</sup> idem .....				
8 <sup>e</sup> idem .....				
9 <sup>e</sup> idem .....				
10 <sup>e</sup> idem .....				
TOTAUX .....				



Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à 1 heures après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 6, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 7 à 16, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs.....	10	}	10
Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...	"		
Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	"	}	"
Bulletins sur papier non blanc.....	"		
Bulletins portant des signes extérieurs.....	"	}	"
Bulletins divers.....	"		

Enfin, sous les n°s — à —, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

*W. Saitter*  
*H. Gajil*  
*P. Guitan*  
*Marcus*  
*Moumin*  
*J. J. J. J.*

N<sup>o</sup> 2

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Ayuste Jean	délégué de la Porcherie		
2	Emilhan Valentin	Roemie		
3	Andrivet Jean B <sup>e</sup>	Pellac		
4	Angleraud	Cymeniers		
5	Ardellic martial	Silvandre		
6	Arnaud Pierre	Maureuil-Corve		
7	Artaud Jean	Corve-Pellac		
8	Cubert Laurent	La Roche-Abilly		
9	Audevard Aimé	Truc-Ligoux		
10	Audevard François	Château-Cherix		
11	Audevard Léonard	Cussac-Pomméral		
12	Aureux Max	conseiller d'arrond.		
13	Authier Léonard	délégué de S <sup>t</sup> -Yrieix		
14	Auzard	conseiller d'arrond.		
15	Aymard Eloi	délégué de la Chapelle-Montbrun		
16	de la Bachellerie-Palmet	S <sup>t</sup> -Jean-Ligoux		
17	Bancaud	Vic		
18	Bancaud Antoine	S <sup>t</sup> -Yrieix		
19	Baraud	Limoges		
20	Barry Pierre	Maisonnais		
21	Barraud Jean	S <sup>t</sup> -Mathieu		
22	Barret	Jourgnac		
23	Barrière	Limoges		

114-57-1902. [+]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
24	Barrière Léonard	délégué d'Outour sur Glane		
25	Barthout	Conseiller Général		
26	Bassard Joseph	délégué de St Junien		
27	Beaufils Louis	Dournazac		
28	de Beauvais	Conseiller d'Arrond <sup>d</sup>		
29	Bécherde Antoine	délégué de Bonnac		
30	de Beireix René	Blond		
31	Bénassy Clément	Beaumont		
32	Bénassy Pierre	Feurat le Château		
33	Berger François	Bersac		
34	Berlanct Léonard	Magnac Bourgueil		
35	Berry Antoine	Rancon		
36	Bertrand Léonard	St-Bonnet de Palud		
37	Bessaquet Emile	Nieul		
38	Besse Jean Baptiste	Châlus		
39	Besse	Cussac		
40	Bessoub Joseph	la Meuzze		
41	Betoulle Joseph	Bosmie		
42	Betoulle Léon	Député		
43	Betout Jean Baptiste	délégué de Bessines		
44	Bayraud Jean	Pussière Galant		
45	Bidaud Jean B <sup>t</sup>	Jouac		
46	Bijaud-Dumonard	la Croix		
47	Bilhaud-Durouge	Cromac		
48	Bisjoux Jean	Sayres		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
49	Blanc Alfred	délégué de la Croisille		
50	Blanc Léonard	}	S. Genest	
51	Blanc-Champagnac		Châlus	
52	Blanchet Jean		Magnac-Laval	
53	Blondet Jean			
54	Boisbertrand Albert	Maisonvieux		
55	Boisramet	Conseiller d'arrondissement		
56	Boisson Léonard	délégué à Aixe		
57	Bonhomme Max	}	Glendon	
58	Bonnet André		Magnac-Laval	
59	Bonnet Jean		Bussière-Galant	
60	Bonnet Jean		S. Junier-Combes	
61	Bonnet Jean B <sup>e</sup>		Dorat	
62	Bonnet Louis		La Mayze	
63	Bonnetaud Martin		S. Martin-Ceresus	
64	Bonnichon		S. Léonard	
65	Boussant Joseph		Amac-la-Poste	
66	Bordas Henri		S. Yrieix	
67	Bouby Martial	S. Cyr		
68	Boucheron Henri	Sanazel		
69	Boucheron Michel	Bussière-Galant		
70	Boucheron	S. Nicolas		
71	Boulescu Henri	S. Mathieu		
72	Bourdela Henri	Mars-lès-Lions		
73	Bournazaud	S. Léonard		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
74	Bouvrut	Conseiller d'arrond.		
75	Bouvard	Député		
76	Bouvard Jean	délégué de Seyrilhac		
77	Bouvard Lacombe	Gore		
78	Bouzeilloux	La Touchère		
79	Bouzet François	Fromental		
80	Bouzet Annet	St Just Liguac		
81	Bouzat Frédéric	Cromac		
82	Bouzat Luc	St Julien Moubier		
83	Boyer Pierre	Le Buis		
84	Bragard Pierre	Naxon		
85	Bramet Pierre	St Amant Magnac		
86	Braudy Jean	Cratou Blanc		
87	Braud Cambrou	Cambazac		
88	Breffy	Conseiller d'arrond.		
89	Breilloux Joseph	délégué de Sordoux		
90	Breuil	St Genès		
91	Breuil Henri	St Germain B.		
92	Brissaut marcellin	Seyrilhac		
93	Brissaut martial	Seyrac		
94	Brisset Louis	St Just		
95	Brissaut Sylvain	St Julien Marche		
96	Brodeau	Rilhac Rancou	Salade remplace M. Brodeau	empêché
97	Broudy Hubert	Gandon		
98	Brun	Conseiller d'arrond.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
99	Brun Pierre	délégué de St Mathieu		
100	Brunet Jean	}	Villefavard	
101	Brunet Sylvain		Le Dorat	
102	Brunet Aud Jean		Magnac-Laval	
103	Buisson des Lèzes		Conseiller Général	
104	Buisson Joseph	délégué de la Roche-Abille		
105	Bureau Eli	}	Compreignac	
106	Bureau Victor		Ambazac	
107	Burdoux Leonard		Blauzac St-Genès	
108	Cagnaud François		Bussière-Poisy	
109	Cardinaud Félix	}	St-Genès St-Genès	
110	Castille Alfred		St-Julien St-Julien	
111	Castille Jean 1 <sup>er</sup>			
112	Chabessier François		St-Genès	
113	Chabrol Arène	}	Vix	
114	Chabry François		Sinards	
115	Chalifour Joseph		Ralledent	
116	Chambouraud		Chéronnac	Laplagne remplace M. Chambouraud malade
117	Champveau	}	Cymontiers	
118	Chapoulaud Leonard		Neuvic	
119	Charbonnier		Sinoge	
120	Charzat François		Droux	
121	Chassat	Conseiller d'Arrondissement		
122	Château			
123	Chabenes François	délégué de Saint-Genès		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.	
124	Chazelas Noël	délégué de	Limoges		
125	Chazelas Victor	}	Ladignac		
126	Chicot Paul		Chateaucneuf		
127	Chivol Pierre		des Cars		
128	Christophe Lucien		Champsac		
129	Citerne		S <sup>t</sup> Léonard		
130	Codet Jean		Député		
131	Codet Pierre		Conseiller Général		
132	Colein		délégué de	Limoges	
133	Combrét Frédéric		}	S <sup>t</sup> Pardoux	
134	Commarbaud			Laurière	
135	Commun Jean	du Dorat			
136	Constant	Aureil			
137	Cormenier	Chéronnac			
138	Couade Jean	Masléon			
139	Coudouin Henri	Châteauponsac			
140	Coulaud François	Razès			
141	Coulaud Honoré	Laurière			
142	Coulaud Jean Baptiste	des Billauges			
143	Coulaud-Duchéil	Blond			
144	Coulloux Léonard	S <sup>t</sup> Cyr			
145	Courat Alexandre	S <sup>t</sup> Étienne Magnac			
146	Couby Jean	Soyrac			
147	Couvitou Jean	Chaptelat			
148	Cruvelher	Conseiller d'arrond.			

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
149	Cubertafond <sup>M<sup>re</sup></sup>	délégué de Coutras		
150	Cubertafond Martial	Château-Chervin		
151	Guinier Péri	Ponsol		
152	Daubouy	Limoges		
153	Darconnat Jules	S <sup>t</sup> Junien		
154	Dardanne Anatole	Dompierre	Caumont (J.B.) C <sup>o</sup> m <sup>o</sup>	remplace M. Dardanne (Anatole) malade
155	Dasseux	Symoutiers		
156	Dauchais Jean	S <sup>t</sup> Junien		
157	Dauchais Jean	Reprat le Château		
158	Daug François	Cussac		
159	Dauriat Joseph	Chalus		
160	Deboudant Barthélemy	S <sup>t</sup> Just		
161	Decour	S <sup>t</sup> Léger la Montagne		
162	Decrossas	Conseiller Général		
163	Defays François	délégué des Princes-Aux		
164	Defays Michel	du Châlaré		
165	Defournoux J.	S <sup>t</sup> Priest Laurion		
166	Dequilleu Joseph	Chamboret		
167	Déjouannet Martial	Ambazac		
168	Delage Elyse	Blanzac		
169	Delhote Jean	Couzeix		
170	Delhomme Gaudier	S <sup>t</sup> Marie de Taur		
171	Delignat Lavaud	Rilhac-Salvagny		
172	Delor Adrien	du Tigeu		
173	Delor François	Blanzac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
174	Delord Jean Louis	délégué de Sauvignat		
175	Delors Jean	}	Droux	
176	Delors Jules		Sarrebuffière	
177	Delpeyron		Feytiat	
178	Demartial		M. Hilarié Bon. = M. Dufave du Bessol. remplace M. Demartial empêché	
179	Demassias Jean	}	Bellac	
180	Denichoux Jean		Nantiat	
181	Denis Leonard		M. Vicin. Aise	
182	Denis-Dussoubs		M. Ricard Caumont	
183	Depert	conseiller d'arrond.		
184	Desbordes Pierre	délégué de St-Martin-Léves		
185	Desbordes François	}	Savignac	
186	Desbordes Jules		Gournazac	
187	Desbordes Pierre		Aise	
188	Desbrières	conseiller Général		
189	Descubes	"		
190	Desgarcies François	délégué de St-Martin-Bressous		
191	Desranges Eugène	}	La Pazouge	
192	Desurand		Blauzac St-Genès	
193	Desnoyer Pierre		Fayres	
194	Desoubreux	conseiller d'arrond.		
195	Desproges Etienne	"		
196	Desproges Joseph	délégué de Aise	M. Dugeny, Cons. M <sup>ad</sup> remplace M. Desproges (Joseph) malade	
197	Desquaires Pierre	}	Magnac-Laval	
198	Desselas		conseiller d'arrond.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
199	Demigues	délégué de Limoges		
200	Desvilles Jacques	Bussière-Galant		
201	Desvilles René	Oise		
202	Devillegoureux	Limoges		
203	Dony Hippolyte	Bessines		
204	Douzeaud Pierre	S <sup>t</sup> Jouvent		
205	Doucet Jean	du Dorat		
206	Dubois	Marcal		
207	Dubrac	Conseiller Général		
208	Duchateau	Conseiller d'arrond.		
209	Ducros Hyacinthe	délégué de Bussière-Poiffy		
210	Ducros Jean P <sup>te</sup>	Meissannes		
211	Duchazeaubenoix Jean	S <sup>t</sup> Junien		
212	Dufour Jean	Ladignac		
213	Dumais Francis	Couzac-Pomival		
214	Dumas Albert	S <sup>t</sup> Junien		
215	Dumas Arsène	Bersannes		
216	Dumas Paul	Follis		
217	Dumas Paul	S <sup>t</sup> Leonard		
218	Dumaubert Antoine	S <sup>t</sup> Vermin-Lubac		
219	Dumont	Limoges		
220	Dunaud Pierre	S <sup>t</sup> Laurent-Gore		
221	Dupeux Lion	Châteauponsac		
222	Dupeux Pierre	Balledent		
223	Duplant Jean	Juac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de..... )	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
224	Duprat	délégué suppléant de Morsbeurnart		
225	Dupuis Auguste	délégué de St-Leger Magnazeux		
226	Durepaire Louis	St-Ouen		
227	Duroisseau de Fumini	St-Barbant		
228	Duroisseau F. <sup>coi</sup>	St-Maurice		
229	Dutheil Jean	Morscelles		
230	Duthiers Jean	Chaillac		
231	Dubrop	Marval		
232	Duvernet Martial	St-Maurice Breuses		
233	Fauteuilier	Symondiers		
234	Fargues Victor	St-Junien		
235	Faucher François	Buzalouf		
236	Faucher	Flavignac		
237	Faucher	Simoget		
238	Faure	conseiller d'arrond.		
239	Faure Alphonse	délégué de St-Julien Saviers		
240	Faure Jean	Compreignac		
241	Faure Jean	Sirards		
242	Faure Lion	Ambazac		
243	Faure Lion	Boisseuil		
244	Faure Lion	St-Priest Caumont		
245	Faure Léonard	Panazol		
246	Faure Céle	Champagnac		
247	Fauvet Eugène	St-Amand Magnac		
248	Fauvet Jean	Magnac-Laval	M. Genty (y. B. <sup>le</sup> ) C. <sup>er</sup> M. <sup>ad</sup>	remplace M. Fauret (Jean) malade



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
249	Favard	conseiller Général		
250	Fayette Léonard	délégué de Moissannes		
251	Féral	conseiller d'arrond.		
252	Fermigier Léonard	délégué de St-Julien-le-Petit		
253	Fermigier Louis	de Chabouat		
254	Ferraut Charles	St-Georges-les-Bains		
255	Ferriol	conseiller Général		
256	Fianas Antoine	délégué de St-Brice		
257	Fianas Léonard	deux		
258	Filhoulaud Emile	Glauges		
259	Filloux François	Mortierelles		
260	Flebot	Beynac		
261	Fontanaud	Marval		
262	Fontanier Jacques	Compreignac		
263	Forgemol Jean	Isle		
264	Fougeras Simon	Capouert		
265	Fougère Ernest	Beynac		
266	Fourgeaud Justin	St-Pazile		
267	Fourgeaud Martial	Rochechouart		
268	Fournier Augustin	Meilhac		
269	Fredon	conseiller d'arrond.		
270	de Freddy	délégué de St-Amand		
271	Fréville Jean	Meuzac		
272	Frugier Pierre	Dourmazac		
273	Frugier-Cuyboyer	conseiller d'arrond.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
274	Gabaud Jean	délégué de St-Jardoux		
275	Gabiât	Conseiller Général		
276	Gady	délégué de Rochechouart		
277	Gaillard	Limeges		
278	Gardois	Cratour & Sayre		
279	Gatte Louis	Roussac		
280	Gaudet Mathieu	Naussiat		
281	Gaudy Jacques	St-Junien		
282	Gauthier Jean	St-Vivien		
283	Gendreau Léopold	Bellac		
284	Genby	Conseiller d'arrond.		
285	Georges Charles	délégué de St-Mathieu		
286	Georges Jean	Cratour & Glanc		
287	Gérald J. B.	St		
288	Gérald Pierre	Cognac		
289	Gerbaud	Leymoubiers		
290	Géry	us		
291	Gibot Leclerc Antoine	Rempnet		
292	Gibouin Emile	St-Martin de Jusac		
293	Gigaud Ludovic	Jussac-le-Cléguier		
294	Girard Mathieu	Dompuerre		
295	Giry Auguste	Champsac		
296	Gorce Joseph	Aix		
297	Gouby	Cratour & Sayre		
298	Gougeaud François	La Meuzze		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
299	Goussard	Conseiller Général		
300	Goussard Martial	délégué de Chaillec		
301	Goussard Pierre	Folle		
302	Gouteron Antoine	St-Prix		
303	Granel Jean	Crabou / Sayes		
304	Granel	Rochechouart		
305	Grasdepot Charles	Ambazac		
306	Grenier	Crabou / Sayes		
307	Grisillier	St-Auvent		
308	Grospas André	Nexon		
309	Guérin J. B <sup>te</sup>	St-Hilaire-Bonneval		
310	Guérin Louis	Condac		
311	Guérin Leonard	St-Aul d'Espagne		
312	Guillard Louis	Bersac		
313	Guillet Louis	Mezières		
314	Guimard Jean	St-Hilaire-la-Beuille		
315	Guimbrot Nicolas	Vicix		
316	Guinet Jean	St-Mathieu		
317	Guizard Jean	Le Tigeon		
318	Guizard Pierre	Limoges		
319	Haviland André	St-Yrieix-la-Perche		
320	de l'Hermitte	Augne		
321	Hospital	St-Léonard		
322	St-Hubert Maurice	Dinsac		
323	Hugonnet	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
324	Hugonneau-Lesnard	conseiller d'arrond.		
325	Hugues Léonard	délégué d'Aygue		
326	Huvernauld Jean	}	Bonnac	
327	Imbaud Jean		Bonnac Bon. <sup>al</sup>	
328	Jacquement Étienne	}	des Cars	
329	Jacquet Pierre		Dournazac	
330	Jalouneix Pierre	}	Bujaleuf	
331	Jarry		conseiller d'arrond.	
332	Jouanny François	délégué de Châteauponsac		
333	Joubert Jean ou Pierre	}	Serilhac	
334	Jouhaud Amet		Jumilhac	
335	Jude Jean	}	Cognac	
336	Jude Léonard		Staurant-Gore	
337	Jumancourt	}	Limoges	
338	Jumeau Louise		St-Médard	
339	Labare Léonard	}	Ambazac	
340	de Laborde		Flaugnac	
341	Labrogère	conseiller d'arrond.		
342	Labrogère	délégué de Saignac		
343	Labrousse Edouard	}	Chaillac	
344	Labrousse Deschaumes		Pussière Galant	
345	Labussière	conseiller Général		
346	Labuze	us		
347	Lachaud Jean	délégué de la Forcherie		
348	Lachaud Pierre	}	Donps	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
349	Lacambre Pierre	délégué de St-Horain-la-Marche		
350	Lacombe Jean	Peyrilhac		
351	Lacotte Léonard	St-Amand-de-Guyon		
352	Lacour Léonard	Kempnat		
353	Lacroix Léonard	Lucin		
354	Ladegaillerie Jean	Blond		
355	Lademeur Pierre	Darnac		
356	Lafaux Marcel	Peyrat-le-Château		
357	Lafforet Jean	Châlus		
358	Laffaudrie Jean	Darnac	M. Devaud (Joseph) C. M. suppléant M. Laffaudrie malade.	
359	Laffaudrie Pierre	du Dorat		
360	Laguaisse Louis	des Chênes		
361	Lagarde	Symondiers		
362	Lagouge Jean	St-Junien		
363	Lahue Jean	Peyrilhac		
364	Lamarande Jean	St-Symphorien		
365	Lambert Aristide	St-Junien		
366	Lambert Jean	Vayres		
367	Lamoureux	Pageas		
368	Lamy Charles	du Palais		
369	Landau Léonard	id.		
370	de la Lande	St-Bonnet-Privaud		
371	Lanourrie	la Croixille		
372	Laplau Pierre	St-Jean-Ligouire		
373	de Laquante Perbau	Ozat-le-Riz		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
374	Larcher	conseiller d'arrondissement		
375	Laroche	délégué de St-Victorien		
376	Lascoux Louis	}	Jauilhac	
377	Lagorceix Charles		Jabeilles	
378	Ladrière		Rochechouart	
379	Laucournet Leonard		Glanges	
380	Laucournet Louis		St-Paul Veyrand	
381	Lavalette François		Chateaupouzac	
382	Lavergne Jean		St-Anne St-Vict	
383	Lebeau Jacques		St-Léonard	
384	Lebeau Jacques		Royères	
385	Lebourg Mathurin		Chateaupouzac	
386	Leclerc	conseiller d'arrondissement		
387	Lecointre Paul	délégué de Peyrat de Bella	M. de Roulhuc (abel) Cons. M <sup>re</sup>	remplace M. Lecointre, malade
388	Lefort Jean B <sup>te</sup>	}	St-Symphorien	
389	Lefort Leonard		Bersac	
390	Léger Jean Baptiste		St-Chezeaux	
391	Légros Auré		Chaussoux	
392	Lepune Leonard		Champniery	
393	LeLONG François		Nexon	
394	Lemaigre Dubreuil		Solignac	
395	Lemasson Jules		Peyrat le Chateau	
396	de Lébardey		La Touchère	
397	Leonard François		St-Bazile	
398	Leoniston Leonard	Ceyssac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
399	Lepetit Jean	délégué d'Aixe		
400	Lebanc Pierre	}	Arnac la Poste	
401	Levêque		Cradon Vayres	
402	Lindron Pierre		Bessines	
403	Longis Martin		Jussac	
404	Lory Clovis		Bellac	
405	Lucas Louis		Fromental	
406	Lysandre Léonard		S <sup>t</sup> Julien l'Éclit	
407	Mabille		Limoges	
408	Malabre		St-Jean la Montagne	
409	Malaud		Limoges	
410	Malbas Léonard		la Genaytouse	
411	Magne-Rouchaud		Conseiller Général	
412	Maidavy		délégué de Limoges	
413	Manuquet Henri	}	S <sup>t</sup> Julien l'Éclit	
414	Mapataud		Jourgnac	
415	Maravaud J. B <sup>te</sup>	}	Bellac	
416	Marcheix Jules		des Billanges	
417	Marcellaud		Cradon Vayres	
418	Marcoux Félix		S <sup>t</sup> Julien l'Éclit	
419	Marcoux François		Cradon Vayres	
420	Marcoux Jean		S <sup>t</sup> Julien	
421	Marquet		Conseiller Général	
422	Marquet (D <sup>e</sup> )		us	
423	Marquet Léonard		délégué de Sauvignat	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
424	Marsat Henri	délégué de Chateaupoussac		
425	Marsaud Michel	St Laurent de Gornac		
426	Marsaud	conseiller d'arrond.		
427	Marsaudon Blaise	délégué de Chateaupoussac		
428	Martin Charles	Beaumont		
429	Martin Charles	St-Victorien		
430	Martin Jean	Couzeix		
431	Martin Jean	ou Dorat	M. Augnaud (Antoine) C <sup>on</sup> M <sup>on</sup> remplaç M. Martin, empêché.	
432	Martin Marie	conseiller Général		
433	Masfereix André	délégué de Sauvignat		
434	Masfrand	Rochechouart		
435	Masaloux Pierre	Sereilhac		
436	Massy Antonie	Coussac Perreval		
437	Mathieu Jean	Cheissoux		
438	Mathieu J. 18 <sup>te</sup>	Magnat-Laval		
439	Mathieu	Chocron		
440	Maublant André	St-Martin-Maubert		
441	Maublant Léon	Lussac St-Eglises		
442	Maudet Jules	St-Mathieu		
443	Maumont Martial	St-Bonnet-Francaise		
444	Maurat Ballange	Vaubry		
445	Mauray	Limoges		
446	Mausset Louis	Rojers-Georges		
447	Mayerias Louis	Peron		
448	Mayerias Jean	Relhaie-Sarbois		



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
449	Mazurier Jean	délégué de Chateauponsac		
450	Meignoux Alexandre	}	Chiat	
451	Melon Léonard		Mouhol Léonard	
452	Ménageois Marcelin		S. Genes	
453	Mémoux François		Oradou S. Genes	
454	Mériguet Auguste		S. Julien	
455	Merle Auguste		— — —	
456	Mialou Léonard		S. Sylvestre	
457	Mohr		Limoges	
458	Mondy François		Chaptelat	
459	Monerat Léonard		Pressins	
460	de Montiers Méroville Louis		Neuic	
461	de Montiers Méroville Jean		— — —	
462	de Montiers Méroville René		S. Julien Combes	
463	Montagner Léonard		S. Anne S. Gues	
464	Montaricout Pierre		Plauent S. Gorse	
465	Montastier Eugène	S. Gricin		
466	de Monvallier J.	Broulaufa		
467	Moraille Léonard	Nedde		
468	Moreau Auguste	Ceyrat S. Chaban		
469	Moreau Louis	Milhaquet		
470	Moreau Jean	Berneuil		
471	Moreau Léonard	Rochechouart		
472	Moreau Pierre	Mailhac		
473	Morin	Pierrefeuille		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
474	Moulin Louis	délégué de Mailhac		
475	Mounier François	}	Chouron	
476	Mounier Pierre		Champniéry	
477	Mouret Léonard		Carteau Chervin	
478	Mourquet Pierre		Requiac	
479	Mourier Léonard		Vernueil St Pierre	
480	Mourier Pierre		St Christ. Aise	
481	Mourier Pierre		Vernueil St Pierre	
482	Mourier Simon		St Martin de Jusnac	
483	Moussier Prousson		Boisseuil	
484	Mouville François		Coussac Pon. <sup>al</sup>	
485	du Murand		St Auvent	
486	Muret Louis		ou Tigen	
487	Nanot Joseph		St Vite	
488	Narbonne Pierre		Roziers St Georges	
489	Navaud Jean		la Chapelle Mouth. <sup>al</sup>	
490	Nicaud	St Léonard		
491	Nicolas Eugène	Champsac		
492	Nicolas Victor	Rochechouart		
493	Nicot Pierre	St Denis de Murs		
494	Niveau Adrien	Bellac		
495	Nonalhier Henri	Bernueil		
496	Nouhaud	conseiller Général		
497	Nouhaud Bernard	délégué de Coussac Pon. <sup>al</sup>		
498	Pacaud	conseiller d'arrond. <sup>al</sup>		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
499	Pacheux Laurent	délégué de Châdenet		
500	Paillet Jean	délégué suppléant de Creux		
501	Paillet Léonard	délégué de Fressière-Galant		
502	Pallier François	de Bomet de Bellac		
503	Pallier Jean	conseiller d'arrondissement		
504	Pallier Louis	délégué de Châlus		
505	Papier	de Gorce		
506	Papel Jean	de Malauviel-Races		
507	Parment Pierre	de Cognac		
508	Pasquod Jean	de Neuvic		
509	Patry	conseiller d'arrondissement		
510	de Pavillon Gonzague	délégué d'Azat-le-Riz		
511	Parduit François	de Neuvic		
512	Périer F.	de Yzieu		
513	Perrier Marcellin	conseiller d'arrondissement		
514	Pestre Charles	délégué de Coussac-Ponneval		
515	Petit Jean Baptiste	conseiller d'arrondissement		
516	Petit Robert	délégué de Bussière-Poitevine		
517	Petit A. Jean	de —		
518	Peynegre Pierre	de Meilhac		
519	Peynichou	de Puirgnac		
520	Peyronnet Aubin	de St-Yrieix		
521	Philippon	de Ussel		
522	Picard J. Bte	de La Genayssouse		
523	Picard Martial	de Oise		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
34	Pichonnier	délégué de Rilhac-Rancon		
35	Piquilhem	Limoges		
36	Pimpard Jean	Sevrat-le-Château		
37	Pinchaud Henri	St-Genest		
38	Pinsout Julien	Meuzac		
39	Planchat	Conseiller d'arrond.		
30	Planchat Jean	délégué de Sages	Fontenille remplace M. Planchat	empêché
31	Plankaert	Limoges		
32	Plantaris Yvain	Coussac-Bonnafant		
33	Plat François	Chiat		
34	Plazant Emmanuel	Nedde		
35	Plonnaud Mathurin	Magnac-Laval		
36	Pluchon Jean	Dinsac		
37	Pommier Pierre	Solignac		
38	Porcher François	Razès		
39	Pornin Arthur	St-Price		
40	Pouret Ernest	St-Barbant		
41	Poutaraul Edouard	Ambazac		
42	Pouyau Léonard	St-Yves		
43	Pradeau Henri	Nexon		
44	Pradet	Conseiller Général		
45	Pressemant	Conseiller d'arrond.		
46	Pugnaud Maximin	délégué de Rancon		
47	Puybonnieux Jean	Tensol		
48	Quéré	Limoges		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
549	de Queyriaux Fernand	délégué de St-Amand le Petit		
550	Ragout Léonard		St-Jouvent	
551	Rainier Lévy		St-Litte	
552	Rambaud		St-Léon-Lavauguyon	
553	Ranger J. M.		Passière Coibevins	
554	Rassat Jean		St-Léon-Lavauguyon	
555	Rassat marcelin		Maisonvieux	
556	Rataud Jean		Gajoubert	
557	Rabier		Rochechouart	
558	Raymond	conseiller Général		
559	Rebayrol Simon	délégué de Nexon		
560	Reber Louis		St-Lé	
561	Rebon Maurice		St-Aul d'Espaux	
562	Reineix Léonard		Luvac	
563	Relier Léonard		St-Yrieix	
564	Remenieras Joseph		St-Gilles-Francis	
565	Riffaud François		Commet de Bellac	
566	Rilhac Henri		Algermain de Bellac	
567	Rivaud Auguste		Mezières	
568	Robert Jean		Jaboulles	
569	Roby Martial		Beaune	
570	Roby Désiré		St-Georges-Laudes	
571	Roch		Rochechouart	
572	Roche André		St-Yrieix	
573	Roche	conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants, de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
574	Roche Martial	délégué d'Ambazac		
575	Rouchau Jacques	}	Cypaux	
576	Rougier Etienne		Limoges	
577	Rougier F. <sup>50 ans</sup>		Bessines	
578	Rouly François		S <sup>t</sup> Martin le Vieux	
579	Rouly Louis	Aixe		
580	Roumilhac Auguste	Roussac		
581	Roumilhac Martial	}	Châteauponsac	
582	Rousseau Charles		Couzeix	
583	Rousseau Emile		Vieud	
584	Rousseau Fernand	Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		
585	Roux Emile	délégué d'Éymoutiers		
586	Roux Gabriel	}	Rancon	
587	Roux Jean		Buzaleuf	
588	Roux Marcel	Conseiller Général		
589	Roux Fernand	délégué de La Croisille		
590	Ruau Jean P <sup>te</sup>	}	Nantiat	
591	Ruau Prosper		Cussac	
592	Ruby	}	S <sup>t</sup> Léonard	
593	Saine François		Cussac Commercial	
594	Salesse Frédéric		S <sup>t</sup> Hermin Lebas	
595	Sarget Paul	S <sup>t</sup> Martial		
596	Sarre	Conseiller Général		
597	Saunier Jean	délégué de Sussac les Églises		
598	Saubour Etienne	}	La Porcherie	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
599	Sautour François	délégué de S. Méard		
600	Savin d'Arfond Louis	délégué de Moutiers		
601	Sazerat F. Esq.	Champagnac		
602	Sazerat Jean	Orueil		
603	Seigne	Flavignac	M. Dauviat (Pierref) C <sup>er</sup> , M <sup>e</sup> remplace M. Seigne, empêché	
604	Sérier J. B.	la Croix		
605	Sérier J. B.	S. Martial		
606	Simon Jean	St-Germain		
607	Soury	Conseiller d'arrondissement		
608	Paixier Léonard	délégué de St-Louis des Murs		
609	Calabot	Feyssat		
610	Callet Henri	St-Jacques		
611	Candeau de Massac Amédée	Royères		
612	Carrade	Conseiller Général		
613	Carrade Antonie	délégué de S. Maurice les Brosses		
614	Carrade Firmin	Châteauneuf		
615	Carrade Jean	Meuzac		
616	Carrade Joseph	Conseiller d'arrondissement		
617	Ceilliet	délégué de Javerdat		
618	Conant de la Cour Albert	de Chabard		
619	Cexier Léonard	Châteauneuf		
620	Cexier Pierre	Seyrac		
621	Chelomias	Sinards		
622	Chiffonnet Julien	Vidais		
623	Chunloup	St-Jacques laurière		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
624	Bissarand Antoine	délégué de St-Hippolyte-Laurière		
625	Cicier Antoine	" Nedde		
626	Courgnon	Député		
627	Cournieroux	délégué de Lassac		
628	Courniol François	}	Beaune	
629	Cournois		Faverbat	
630	Crassousaine		Damps	
631	Cruet		Lig	
632	Cribolles François		Folles	
633	Cribolles Louis		Bessines	
634	Cricard Jean		Canac	
635	Cricard Joseph		St-Genès	Chapoubeau J.P. remplace M. Cricard malade
636	Crouzat Léon	Magnac-Laval		
637	Crouzat Simon	St-Maurice-la-Croix		
638	Crouze	Conseiller Général		
639	Facherie	Député		
640	Falade Fernand	délégué de St-Hermain-L'Écluse		
641	Falade Léonard	" Chamboret		
642	Falery	Conseiller d'arrondissement		
643	Falière Baptiste	délégué d'Eybrouseuf		
644	Falière Sabinius	Conseiller d'arrondissement		
645	Falin	délégué de Limoges		
646	Farnoux	}	Limoges	
647	Fédrenne <sup>and</sup>		St-Hippolyte-Laurière	
648	Ferger Jean	}	Châlus	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
649	Vergnaud Jean	délégué de Razès		
650	Vergnaud Julien	St Julien		
651	Vernon Louis	St Julien		
652	Villard Eugène	Dourmazac		
653	Villeneuve F. <sup>Frères</sup>	Magnac Bourg		
654	Villeneuve L.	conseiller d'arrond.		
655	Villeneuve Louis	délégué d'Ambazac		
656	Vincendon Léopold	Villefavard		
657	Vincent Martial	Montrol-Biard		
658	Vinour J.P.	Dourmazac		
659	Voisin Germain	Champagnac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.



A Limoges, le 31 Octobre 1907.

*[Handwritten signature]*

no 1

DÉPARTEMENT  
de la Haute-Vienne

MODÈLE N° 3.

ANNEXE  
à la circulaire  
du 22 novembre 1902.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Bellac.</i>					
<i>Canton de Bellac.</i>					
<i>Bellac</i>	<i>Moaravaud J. B<sup>t</sup>, maire</i>	<i>a accepté</i>	<i>Chargat F<sup>ois</sup>, c. m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Bemathias Jean, c. m.</i>	<i>id.</i>	<i>Frugnaud J. Ant., c. m.</i>	<i>id.</i>	
	<i>Lory Clovis, c. m.</i>				
	<i>Andruoit J. B<sup>t</sup>, adjoint</i>				
	<i>hureau Adrien, c. m.</i>				
<i>Blanzac</i>	<i>Gendraud Léopold, c. m.</i>				
	<i>Delage Horyse, adj<sup>t</sup></i>		<i>Saulnier Pierre, c. m.</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Blond.</i>	<i>Delor Ferni, c. m.</i>				
	<i>Coulaud-Autheil Prosper, maire</i>		<i>Roumiltac Charles, c. m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Sadigaillevin Jean, adj<sup>t</sup></i>				
<i>St Bonnet</i>	<i>de Beireux René, c. m.</i>				
	<i>Riffaud Ferni, adj<sup>t</sup></i>		<i>Normand Ferni, c. m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Bertrand Léonard, c. m.</i>				
<i>St Junien-les-Combes</i>	<i>Pallier Ferni, c. m.</i>				
	<i>des Monstiers-Mérimville, maire</i>		<i>Villéger Pierre, c. m.</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Peyran</i>	<i>Bonnet Jean, adj<sup>t</sup></i>				
	<i>Sainte Paul, maire</i>		<i>de Roultac Abel, c. m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Artaud Jean, adj<sup>t</sup></i>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Bessines.</b>					
Bessines	Sony Hippolyte, maire	a accepté	Chénieux Pierre, c. u.	a accepté	
	Fribolles Louis, c. u.	id.	Acclément Joseph, c. u.	id.	
	Sindron Pierre, c. u.	}			
	Rougier F <sup>ois</sup> , c. u.				
	Betout J. M <sup>te</sup> , adj <sup>t</sup>				
Folles	Monerat Léonard, c. u.				
	Fribolles F <sup>ois</sup> , maire		Refour F <sup>ois</sup> , c. u.	a accepté	
	Sumat Paul, c. u.				
Fromental	Goursaud Pierre, adj <sup>t</sup>				
	Lucat Louis, adj <sup>t</sup>		Bouyer F <sup>ois</sup> , c. u.	a accepté	
	Boutet F <sup>ois</sup> , c. u.				
Mortierolles	Butheil Jean, adj <sup>t</sup>		Coulaud Antonin, c. u.	a accepté	
	Filloux F <sup>ois</sup> Fils, c. u.				
St-Pardoux	Combret Frédéric, maire		Marchandon Jean, c. u.	a accepté	
	Gabaud Jean, adj <sup>t</sup>				
Razès	Porcher F <sup>ois</sup> , adj <sup>t</sup>		Rateau Jean, c. u.	a accepté	
	Coulaud F <sup>ois</sup> , c. u.				
	Verquand Jean, c. u.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Châteauponsac</b>					
St-Amand-Magnazeix	Fauvet Eugène, maire	a accepté	Leprieux F <sup>co</sup> , c. m.	a accepté	
	Bramet Pierre, adjt	id.			
Balledent	Dupeux Pierre, maire	}	Chaud Henri, c. m.	a accepté	
	Chalifour Joseph, adjt				
	Moaguer Jean, maire		Mourin Henri, c. m.	a accepté	
	Moarsaudon Blaise, c. m.		Dupratte Pierre, c. m.	id.	
Châteauponsac	Savalette F <sup>co</sup> , adjt				
	Goudon Henri, c. m.				
	Marzat Henri, c. m.				
	Dupeux Lion, c. m.				
	Lebourg Mathurin, c. m.				
	Jouanny F <sup>co</sup> , c. m.				
	Roumillac F <sup>co</sup> , c. m.				
St-Priest-le-Betoux	Cardinaud Félix, maire		Dupeux Jacques, adjt	a accepté	
	Roux Gabriel, adjt		Gasquet Michel, c. m.	a accepté	
Rancon	Pugnaud Jean, c. m.				
	Berry Antoine, c. m.				
St-Pornin-Seulac	Salette Frédéric, maire		Gumbard Xavier, c. m.	a accepté	
	Dumaubert Antoine, adjt				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton du Dorat,</b>					
Azat-le-Riz	du Pavillon Gougague, <small>mairi</small> de Saqueville Bertrand, <small>c.m.</small>	a accepté id	Fortiger Gérard, <small>c.m.</small>	a accepté	
La Bazouge	Desgranges Eugène, <small>mairi</small>		Dupuychaumet, <small>adft.</small>	a accepté	
La Croix	Bigaud-Aumonard, <small>c.m.</small> Serier J. B <sup>te</sup> , <small>adft.</small>		Mottomnaud René, <small>c.m.</small>	a accepté	
Darnac	Ladenise Pierre, <small>mairi</small> Laflandrie Jean, <small>c.m.</small>		Devand Joseph	a accepté	
Dinsac	d'Hubert Maurice, <small>mairi</small> Puchon Jean, <small>adft.</small>		Bagnon Joseph, <small>c.m.</small>	a accepté	
Le Dorat	Doucet Jean, <small>c.m.</small> Bonnet J. B <sup>te</sup> , <small>adft.</small> Brunet Sylvain, <small>c.m.</small> Commy Jean, <small>c.m.</small> Laflandrie Pierre, <small>c.m.</small> Martini Jean, <small>c.m.</small>		Fugnaud Antoine, <small>c.m.</small> Bonnet Jean, <small>c.m.</small>	a accepté id	
Oradour-St-Genest	Ménieur F <sup>ois</sup> , <small>c.m.</small> Marcour F <sup>ois</sup> , <small>c.m.</small>		Gaimant Jean, <small>c.m.</small>	a accepté	
St-Ouen	Marcour Jean, <small>mairi</small> Dubreuil Louis, <small>c.m.</small>		Martini Jacques, <small>c.m.</small>	a accepté	
St-Sornin-la-Marche	Lacoudre Pierre, <small>mairi</small> Brissaud Sylvain, <small>adft.</small>		Marcour Antoine, <small>c.m.</small>	a accepté	
Tersannes	Dumas Pierre, <small>c.m.</small>		Brissaud Laurent, <small>adft.</small>	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chât	Meignour Heu, adjt Plat Fuis, c. m.	a accepté id.	Roy Antoni, c. m.	a accepté	
Verneuil-Moustier	Lavin, d'Orfond, Louis Bouyat Luc, adjt.	}	Chantemargue Charles	a accepté	
Canton de Magnac-Laval.					
Dompierre	Liraud Mathieu F. mair	a accepté	Laurat Jean, c. m.	a accepté	
Droux	Chargat Fuis, adjoint Belot Jean, mair	}	Penot Jean, c. m.	a accepté	
St-Hilaire-la-Treille	Gumbard Jean, mair Frouvat Louis,	}	Penot Leonard, c. m.	a accepté	
St-Leger-Magnac	Lourat Heu, adjt Limoyn Jean, c. m. Dupuis August, c. m. Brunetand Jean, adjt Boathieu J. N. c. m. Desquaires Perri, c. m. Bonnet André, c. m.	}	Lesbommes Jean, c. m. Genly J. N. c. m. Perris Guill, c. m.	a accepté a accepté id.	
Magnac-Laval	Frouvat Léger, c. m. Blommaud Boath, c. m. Blanchet Jean, c. m. Blondet Jean, c. m. Fauvet Jean, c. m.	}			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Villevare	Brunet Jean, adf Vincendoz Léopold, c.m.	a accepté id.	Morgat Eugène, c.m.	a accepté	
Canton de Mézières.					
St. Barbant	Durouveau de Fumini, <sup>maire</sup> <del>maire</del> Pouret Ernest, c.m.	a accepté id.	Chobron Jean, c.m.	a accepté	
Bussière-Bosfy	Bagnaud Fernand, <sup>maire</sup> Sucrot Hyacinthe, adf Petit Robert, adf		Ladaud Fernand, c.m. Vallat Jean, c.m.	a accepté a accepté	
Bussière-Fortevie re	Ranger J.M., <sup>maire</sup> Petit St. Jean, c.m.				
Gayoubert	Rataud Jean, <sup>maire</sup> Fougerat Louis, adf		Poirier Fernand, c.m.	a accepté	
St. Martial	Férier J.M., c.m. Sarget Paul, <sup>maire</sup>		Aebais Joseph, c.m.	a accepté	
Mézières	Rivaud Eug., adf Guillet Louis, c.m.		Lemaire Fernand, c.m.	a accepté	
Montrol-Sénart	Moloy Léonard, <sup>maire</sup> Vincit Martial, adf		Chalumeau J.M., c.m.	a accepté	
Mortemart	Berry Georges, <sup>maire</sup>		Duprat	a accepté	
Bouic	des Monstiers. Bérimille Jean, <sup>maire</sup> des Monstiers. Bérimille Louis		Ballet Jean, c.m.	a accepté	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Tantiat.</b>					
Berneuil.	Morvalhier Pierre, mari	a accepté	Barthélemy, c. u.	a accepté	
	Morreau Jean, adf.	id.			
Breuil-laufa.	J. de Morvalhier, mari	}	Lamouth Pierre, adf.	a accepté	
Le Buis.	Boyer Pierre, mari		Bureau J. H., adf.	a accepté	
Chamborêt	Lalade Léonard, adf.		Fontanillas, c. u.	a accepté	
	Bequillon Joseph, c. u.				
	Fianat Léonard, mari		Paillet Jean, c. u.	a accepté	
Cieux	Blombat Étienne, c. u.				
	Sacris Léonard, c. u.				
	Fontamer Jacques, mari		Baritaud Jean, c. u.	a accepté	
Compreignac	Bureau Éli, adf.				
	Faux Jean, c. u.				
	Gaudin Mathieu, c. u.	Pondami Pierre, c. u.	a accepté		
Tantiat	Ruand J. H., adf.				
	Denichoux Jean, c. u.				
Roussac	Gatti Louis, mari	Morreau Léonard, c. u.	a accepté		
	Roumillac Eug., c. u.				
St-Symphorien	Lefort J. H., mari	Boyer Jean	a accepté		
	Lamarraud Jean, adf.				
Thouron	Morner Ferns, mari	Delhomme Pierre, c. u.	a accepté		
	Mathew, adf.				
Vaubry	Blotinet Ferns, mari	Devieux Ferns, adf.	a accepté		
	Maurat Ballang, c. u.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de St. Sulpice - les Feuilles</i>					
<i>Annac-la-Poste</i>	<i>Boutant Joseph, maire</i>	<i>a accepté</i>	<i>Galbrun Jui, c.u.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Philippon, adf.</i>	<i>w.</i>			
<i>Les Grands-Châteaux</i>	<i>Létang Perri, c.u.</i>	}			
	<i>Sagette Louis, adf.</i>		<i>Pépin, Casimir, c.u.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Léger J. M<sup>te</sup> Muri, c.u.</i>				
<i>Cromac</i>	<i>Bilhaud-Arony, Rauld maire</i>		<i>Houder, Wray, c.u.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Bouzat Frédéric, c.u.</i>				
<i>St. Georges-les-Landes</i>	<i>Roby Frédéric, maire</i>		<i>Blot Jean, c.u.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Ferrant Charles, adf.</i>				
<i>Jouac</i>	<i>Bideaud J. M<sup>te</sup>, c.u.</i>		<i>Moysant F<sup>rs</sup>, c.u.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Muslant Jean, c.u.</i>				
<i>Lussac-les-Eglises</i>	<i>Maublant Lesq, maire</i>		<i>Sadegallieru Rpb, c.u.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Gigand Ludovic, adf.</i>				
	<i>Lamier Jean, c.u.</i>				
<i>Maulzac</i>	<i>Morreau Pierre, maire</i>		<i>Pitbon, Jules, c.u.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Mouché Emile, c.u.</i>				
<i>St. Martin-le-Mault</i>	<i>Maublant André, c.u.</i>		<i>Jourdanne Albert, maire</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Marcoux Félix, c.u.</i>		<i>Bouzat J. M<sup>te</sup>, c.u.</i>	<i>a accepté</i>	
<i>St. Sulpice-les-Feuilles</i>	<i>Castille J. M<sup>te</sup>, c.u.</i>				
	<i>Castille Alfred, c.u.</i>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Limoges.</i>					
<i>Canton d'Aixe</i>					
<i>Aixe.</i>	<i>Boillon Lionard, c.m.</i>	<i>a accepté</i>	<i>Auginy Jules, c.m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Notordes Pierre, c.m.</i>	<i>id</i>	<i>Sabourdy Lionard, c.m.</i>	<i>id</i>	
	<i>Asprogn Joseph, c.m.</i>				
	<i>Rouly Louis, c.m.</i>				
	<i>Chabrol Arsen, c.m.</i>				
	<i>Lepelet Jean, c.m.</i>				
	<i>Picart Martial, c.m.</i>				
	<i>Novelles René, c.m.</i>				
<i>Beynac</i>	<i>Gore Joseph, c.m.</i>				
	<i>Fougeri Ernest, maire</i>		<i>Senamand Pierre, c.m.</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Bosmie</i>	<i>Mourguet Pierre, c.m.</i>				
	<i>Amilhan Taluti, maire</i>		<i>Delhomme Jean, c.m.</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Burgnac</i>	<i>Betrouille Joseph, c.m.</i>				
	<i>Peynichou, maire</i>		<i>Notordes Pierre, adjp.</i>	<i>a accepté</i>	
<i>Jourgnac</i>	<i>Capataud, maire</i>		<i>Capataud fils</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Barret, adjp.</i>				
<i>St Martin-le-Vieux</i>	<i>Rouly Fernand, maire</i>		<i>Aupuydenus Lionard, c.m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Notordes Séverin, adjp.</i>				
<i>St Priest-sous-Aixe</i>	<i>Mouvier Pierre, maire</i>		<i>Delhomme Guille, c.m.</i>	<i>a accepté</i>	
	<i>Defaye Fernand, adjp.</i>				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pérelbac	Sacombe Jean, maire	a accepté	Fignérias Martial, c. m.	a accepté	
	Joubert Jean (du Poirier), c. m.	id.			
	Mattabour Pierre, adpt.				
Verneuil-sur-Vienne	Mouvier Pierre, maire		Aymard Lionard, c. m.	a accepté	
	Mouvier Lionard, c. m.				
	Auroyhaud Félix, c. m.				
St Yrieix-sous-Aixe	Haviland André, maire		Gaudin Jean, c. m.	a accepté	
	Penis Lionard, adpt.				
<b>Canton d'Ambarzac.</b>					
Ambarzac	Grasdepot Charles, c. m.	a accepté	Rigas Jean, c. m.	a accepté	
	Bureau Victor, c. m.	id.	Grasdepot Pierre, c. m.	id.	
	Fauré Louis, adpt.				
	Braud Aubert, c. m.				
	Roche Martial, c. m.				
	Poutarand Étienne, c. m.				
	Villeneuve Louis, c. m.				
Beaune	Nicouarnet Martial, c. m.				
	Labarre Lionard, c. m.				
	Fourniol Félix, maire		Bougaud Antoine, c. m.	a accepté	
Les Billanges	Roby Martial, adpt.				
	Marchais Jules, maire		Peymand Jacques, c. m.	a accepté	
	Coulaud J. M., adpt.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bonnac	Hoyvenaud Jean, c.m.	a accepté	Barraut Eugène, c.m.	a accepté	
	Bébéade Antoni, c.m.	id.			
	Néshurand, adjt.	}	Fournier Fernand, c.m.	a accepté	
St Laurent-les-Eglises	Ternoy Louis, c.m.	}			
	Baveloux Léonard, c.m.	}			
	Fauve Louis, adjt.	}	Reilhac Martial, c.m.	a accepté	
St Priest-Caurion	Reformeur J. maire	}			
	Denis Nunoub, c.m.	}			
	Pichonnier, maire	}	Taladi Jean Aimé	a accepté	
Rilhac-Rancou	Brodiau, adjt.	}			
	Pouyand Léonard, adjt.	}	Roumilhac Eugène, c.m.	a accepté	
St Sylvestre	Bédellier Martial, c.m.	}			
	Moiabry Léonard, c.m.	}			
Canton de Châteauneuf					
	Farrade Fernand, maire	a accepté	Belanne Léon, c.m.	a accepté	
Châteauneuf	Ferrer Léonard, c.m.	id.			
	Chrest Paul, c.m.	}			
	Blanc Albert, maire	}	Sage, c.m.	a accepté	
La Croisille	Lanourice, c.m.	}			
	Roux Pierre, adjt.	}			
St Gilles-les-Forêts	Remuiciès Joseph, maire	}	Pantier Paul, c.m.	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
Linards	Thelionas, adf.	a. accepté	Sautour Blain, c. u.	a. accepté		
	Fauré Jean, c. u.	id.				
	Chabry Fois, c. u.					
Masléon	Bouade Jean, maire	}	Moulinard Fois, c. u.	a. accepté		
	Bourdelaas Pierre, adf.					
St Méard	JumEAU Lionce, maire		Sachaud Jean, c. u.	a. accepté		
	Sautour Fois, c. u.					
Neuvic	Penduit Fois, maire		Beaufort Jean, c. u.	a. accepté		
	Chapoulaud Lionce, c. u.					
	Parquard Jean, c. u.					
Roziar-St-Georges	Marbome Pierre, maire		}	Bailaud Pierre, adf.	a. accepté	
	Moutet Louis, c. u.					
Surdoux	Brellous Joseph, maire			Chalard Louis, adf.	a. accepté	
	Fournier Louis, c. u.	Moutet Fois, c. u.		a. accepté		
Sussac	Reinic Louis, adf.					
	Lougis Pierre, c. u.					
<b>Canton d'Eymoutiers</b>						
St Amand-le-Petit	de Queyriaux F., maire	a. accepté		Martaud Joseph, c. u.	a. accepté	
St Anne St Priest	Montagner Séverin, maire	id.		Bordat Christophe, c. u.	a. accepté	
	Lavergne Jean, c. u.					
Augne	de l'Hermitte, maire	}	Francin Antoine, c. u.	a. accepté		
	Bugnet Léonard, adf.					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Beaumont	Bénassy Clément, maire	a accepté	Forest Jean, adjt	a accepté	
	Noantny Charles, c. m.	id.			
Buyaleuf	Roux Jean, maire		Moumer Leonard, c. m.	a accepté	
	Jalouneau Pierre, c. m.				
	Fancher Flori, c. m.				
Cheissoux	Mathieu Jean, adjt		Moaguer Léopold, c. m.	a accepté	
	Legras André, c. m.				
Damps	Frotteaudaine, c. m.		Lamy François, c. m.	a accepté	
	Pachaud Pierre, adjt				
Eymoutiers	Fletaut, adjt		houvialle, c. m.	a accepté	
	Lagarde, c. m.		Dunoubaud, c. m.	id.	
	Gerbaud, c. m.				
	Roux, c. m.				
	Champeau, c. m.				
	Fantouher, c. m.				
	Dassaux, c. m.				
	Angloisand, c. m.				
St Julien-le-Petit	Gery, c. m.				
	Lysandre Leonard, maire		Pery Barthol, c. m.	a accepté	
	Mainguet Henri, adjt				
Nedde	Fermigier Leonard, c. m.				
	Plazanet Emmanuel, c. m.		Couturier, c. m.	a accepté	
	Fixer Aubin, c. m.				
	Moratille L <sup>d</sup> , c. m.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Seyrat-le-Château	Sematon Jules, maire	a accepté	Rouby Jean, c.m.	a accepté	
	Bénathy Pierre, c.m.	id.	Pradet Martial, c.m.	id.	
	Moreau Auguste, c.m.				
	Safaur Marcel, c.m.				
	Sauchaize Jean, c.m.				
	Tripaud Jean, c.m.				
Rempnan	Lacour Lionard, maire		Gerbaud Fernand, c.m.	a accepté	
	Gibot-Éclerc, Antoine				
Canton de Laurière					
Bersac	Guillard Louis, c.m.	a accepté	Tergnaud César, c.m.	a accepté	
	Léport Lionard, c.m.	id.			
	Berger Fernand, c.m.	id.			
Jabreilles	Robert Jean, maire		Landy Cyrille, c.m.	a accepté	
	Largocqua Charles, adj.				
La Jonchère	de Liobardy, maire		hoël, c.m.	a accepté	
	S. Boutillou, adj.				
Laurière	Bouland Honoré, c.m.		Rigaud F., c.m.	a accepté	
	Commanaud, adj.				
St Léger-la-Montagne	Accour, maire		Jouannetaud, c.m.	a accepté	
	Malabre, c.m.				
	Fumeloup Louis, c.m.		Auvand Pierre, c.m.	a accepté	
St Sulpice-Laurière	Faure Alphonse, c.m.				
	Fisserand Antoine, c.m.				



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de St Léonard</b>					
Champriètery	Léonard Léonard, mari	a accepté	Bidaud Léonard ph., c.m.	a accepté	
	Koumer Pierre, c.m.	w.			
Le Chatenay	Ferniger Louis, adpt	}	Sarthe Henri, c.m.	a accepté	
	Pachon Laurent, mari				
St Denis-des-Murs	Picot Pierre, mari		Regot Léonard, c.m.	a accepté	
	Favier Léonard, adpt				
Eyboulief	Tahier Baptiste, mari		Augendre Pierre, adpt	a accepté	
	Picot J <sup>th</sup> , mari		Pergay Pierre, c.m.	a accepté	
La Geneytouse	Mueltas Léonard, adpt				
	Aumard, c.m.		Augendre, c.m.	a accepté	
St Léonard	Heaud, c.m.		Sadurandy, c.m.	w.	
	Citerne, c.m.				
	Bonnefoy, c.m.				
	Hospital, c.m.				
	Rully, c.m.				
	Seban, c.m.				
	Brenil, c.m.				
	Bournagand, c.m.				
	St Martin - Cressus	Agorcia F <sup>ai</sup> , mari	Jakot Jean, c.m.	a accepté	
		Bonnetaud Louis, adpt			
Moissannes	Pucos J <sup>th</sup> , mari	Agorcia Léonard, c.m.	a accepté		
	Fayette Léonard, adpt				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Royères	Fandau de Boissac, maire	a accepté	Noaudet F <sup>m</sup> , c.u.	a accepté	
	Libeau Jacques, adf.	id.			
Sausian	Noas de Feix Stube, maire	}	Picard Et., c.u.	a accepté	
	Marquet Lionard, adf.	}			
	Belord J. Louis, c.u.	}			
Cantons de Limoges (Est, Nord, Sud)					
Couzeix	Belhote Jean, maire	a accepté	Boyromand F <sup>m</sup> , c.u.	a accepté	
	Bartu, Jean, c.u.	id.			
	Roussau Charles, c.u.	}			
Isle	Gérald J <sup>m</sup> , maire	}	Noaisoy F <sup>m</sup> , c.u.	a accepté	
	Fougenol Jean, c.u.	}			
	Reber Louis, adf.	}			
	Bumout c.u.	}	Charrière c.u.	a accepté	
	Boutony adf.	}	Bonnet c.u.	id.	
	Noalaud adf.	}	Barnagaud c.u.		
	Baraud c.u.	}	Faijfer c.u.		
Limoges	Guitard c.u.	}	Chénieux c.u.		
	Noauvy c.u.	}			
	Quéri c.u.	}			
	Taly c.u.	}			
	Faubert c.u.	}			
	Plaukaert adf.	}			
	Barrière c.u.	}			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Limoges (suite)	Charbonnier c.m.	a accepté			
	Boalé c.m.	id.			
	Sevillegouren c.m.	}			
	Gaillard c.m.				
	Boaudavy c.m.				
	Jumauourt c.m.				
	Tarnoux c.m.				
	Rouger c.m.				
	Chazelas c.m.				
	Piquilben c.m.				
	Desvignes c.m.				
Colerij c.m.					
Bohr c.m.					
Le Palais	Lamy Charles, maire		Grouthelas Fernand, c.m.	a accepté	
	Laudan Léonard, adp				
Canton de Limoges (Sud)					
Aureil	Constant, maire	a accepté	Sobet-Hibaut, c.m.	a accepté	
	Sazerat Jean, adp	id.			
Cordan	Guérij Louis, maire	}	Ruginy Jean, c.m.	a accepté	
	Hubertafond J.M., adp				
Feytiau	Falalot, adp	}	Goudoud Jean Fernand, c.m.	a accepté	
	Belpeyron Albert, maire				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Just	Bisset Louis, c.m. Boudaud Barth, mari id.	a accepté	Faucher Léonard, c.m.	a accepté	
Tanazol	Faure Léonard, c.m. Bouheroy Henri, maire Fricard Jean, c.m.	}	Laplant Pierre, c.m.	a accepté	
Solignac	Lemaigre-Aubeuil, maire Pommier Pierre, adp.	}	Feydy Charles, c.m.	a accepté	
Le Vigen	Belor Adrien, maire Guitard Jean, adp. Mauriet Louis, c.m.	}	Bumas Jules, c.m.	a accepté	
Canton de Vieul					
Chaptelan	Louvissou Jean, c.m. Mourdy Fern, mari id.	a accepté	Fozur Jean, c.m.	a accepté	
St Gence	Ménagris Jean, c.m. Fricard Josph, c.m.	}	Chapouhan JH, c.m.	a accepté	
St Jovenn	Ragout Léonard, maire Bonjeant Pierre, c.m.	}	Bonnet Léonard, c.m.	a accepté	
Vieul	Rousteau Emil, c.m. Bettaquet Emil, c.m.	}	Bardet Léonard, c.m.	a accepté	
Teyrlbac	Lahie Jean, maire Boutaud Jean, c.m. Brissaud Raoul, c.m.	}	Fayaud Jean, c.m.	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Veyrac	Couty Jean, maire Brihaud Martial, adj. Fessier Pierre, c.m.	a accepté id. id.	Ruffier Martial, c.m.	a accepté	
Canton de Pierrebussière.					
Boisseuil	Sion Faure, adj. Mousmer-Humy, maire	a accepté id.	Barnet Gennay, c.m.	a accepté	
St Bonnet - Briance	de la Roche, maire Moument Martial, adj.		Fauher Martial, c.m.	a accepté	
Eyjeaux	Fénetou Lionard, c.m. Roubaud Jacques, c.m.		Reynier Jean, c.m.	a accepté	
St Genest	Blanc Lionard, maire Puchaut Henri, adj.		Berigot Guil., c.m.	a accepté	
St Hilaire - Bonneval	Remartist, maire Guery, adjoint		Ruffure du Bessol, c.m.	a accepté	
St Jean-Ligoure	Laplant Pierre, adj. de la Bachelère-Abmet, maire		Secouchat Antonin, c.m.	a accepté	
St Maurice-les- Brousses	Farrach Antonin, maire Duvernoy Martial, adj.		Lamonerie Adh., c.m.	a accepté	
St Paul-d'Éyjeaux	Redon, maire, maire Guery Lionard, c.m. Lauvernet Louis, c.m.		Bernardou Jean, c.m.	a accepté	
Pierrebussière	Belot Jules, maire Moriz, Emil, c.m.		Ruchaud Théodor, c.m.	a accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<h1>Arrondissement de Rochechouart.</h1>					
<h2>Canton de St<sup>t</sup> Julien</h2>					
St <sup>t</sup> Brice	Formig Albert, maire	a accepté	Paroy Félix, c. m.	a accepté	
	Gousteron Antoine, c. m.	id.			
	Fianat Antoine, c. m.				
Chailiac	La Brouette Edouard, maire		Audlet Jean-Ferdinand, c. m.	a accepté	
	Dutouris Jean, c. m.				
	Goursaud Martial, adf.				
Javerdan	Fournoid, maire		Basthier, c. m.	a accepté	
	Feillet, c. m.				
	Merle Aug <sup>t</sup> , maire		Sachaud Théophile, c. m.	a accepté	
St <sup>t</sup> Julien	Sambert André, adf.		Raffoua Alphonse, c. m.	id.	
	Fargues Victor, adf.		Mingaud J. H <sup>t</sup> , c. m.	id.	
	Dumat Albert, c. m.				
	Dauhaige Jean, c. m.				
	Narcomat Jules, c. m.				
	Vergniaud Jumez, c. m.				
	Bastard Joseph, c. m.				
	Noëriguet Auguste, c. m.				
	Duchazeau Benoit, c. m.				
	Lagouge Jean, c. m.				
Gaudy Jacques, c. m.					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Martin-de-Jussac	Gibouin Emile, maire Mouvier Simon, c. u.	a accepté id.	Gaillard Leonard, c. u.	a accepté	
Oradour-sur-Grane	Georges Jean, c. u. Barrière Leonard, c. u. Brandy Jean, c. u.	}	Mouvier Henri, c. u.	a accepté	
St Victurnien	Marty Charles, maire Laroche, adjt.	}	Tignaud Gaston, c. u.	a accepté	
Canton de St Laurent-sur-Gorre					
St Auvèrn	du Bournaud, adjt. de Frédy, maire	a accepté id.	Belavergnat, c. u.	a accepté	
Cognac	Grisillier, c. u. Gérald René, maire Jude Jean, c. u. Parinet René, adjt.	}	Rattier René, c. u.	a accepté	
St Cyr	Couloux Léonard, maire Bouby Martial, c. u.	}	Leboute Pierre, c. u.	a accepté	
Gorre	Boutaud-Lacombe, maire Papier, c. u.	}	Raymondaud, c. u.	a accepté	
St Laurent-sur-Gorre	Montaudon Michel, adjt. Jude Léonard, adjt.	}	Montaricourt René, c. u.	a accepté	
St Laurent-sur-Gorre	Montaricourt René, c. u. Lemaud René, c. u. Lemaud René, c. u. Lacotte Léonard, c. u.	}	Lambert Georges, c. u.	id.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St <sup>e</sup> Marie - de - Vaux	Debonne Gauthier, maire	a accepté	Secourte Jean, c.m.	a accepté	
<b>Canton de St<sup>e</sup> Mathieu</b>					
La Chapelle - Montbrand	Lavaud Jean, maire	a accepté	Bijoux Pierre, c.m.	a accepté	
	Amard Eli, c.m.	id.			
	Astorides Jules, c.m.		Gayout Martial, c.m.	a accepté	
	Beaufils Louis, c.m.		Fleurat Yvan, c.m.	id.	
Dournazac	Jacquet Pierre, maire				
	Villard Eugène, c.m.				
	Tinoir M <sup>te</sup> , c.m.				
	Fruger Pierre, c.m.				
Maisonvais	Bois Richard Albert, maire		Rampoux Jean, c.m.	a accepté	
	Rattat Benoît, c.m.				
	Barry Pierre, c.m.				
Marvat	Dubois c.m.		Fauré c.m.	a accepté	
	Dubois c.m.				
	Fontanaud c.m.				
	Barnaud Jean, c.m.		Barrière Jean, c.m.	a accepté	
St <sup>e</sup> Mathieu	Bouletier Pierre, c.m.		Chambon Xavier Jean, c.m.	id.	
	Mauclet Jules, c.m.				
	Georges Charles, c.m.				
	Guinot Jean, c.m.				
	Bry Pierre, c.m.				
Miltraques	Moreau Emile, maire		Freston Pierre, c.m.	a accepté	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Pensol	Cuisinier Pierre, c.m. Puybonnieux Jean, c.m.	a accepté id.	Gaillard Jean, c.m.	a accepté	
Canton d'Oradour-sur-Vayres					
St Barthe	Léonard Féri, adff. Fourcaud Justin, c.m.	a accepté id.	Jarrault Pierre, c.m.	a accepté	
Champagnac	Fauré Fernand, c.m. Sagrat Féri, c.m. Foidry Germain, c.m.		Belhomme Pierre, c.m.	a accepté	
Champsac	Nicolas Eugène, maire Christophe Lucie, adff. Giry Auguste, c.m.		Freillard Martial, c.m.	a accepté	
Cussac	Rnaud Prosper, c.m. Sauge Féri, c.m. Bette (Lurabte), c.m.		Rampnoua Féri, c.m.	a accepté	
Oradour-sur-Vayres	Granet Jean, c.m. Gruener c.m. Gambis c.m. Noacillaud, c.m. Lévêque c.m. Goudy c.m.		Roussan c.m. Battide c.m.	a accepté id.	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Rochechouart					
Chéronnac	Chambournaut, mari	a accepté	Laplagne, c.m.	a accepté	
	Commer, adpt	w.			
	Nicolas, c.m.		Brandy, c.m.	a accepté	
	Morvan Libaud, c.m.		Micollot, c.m.	w.	
	Gady, c.m.				
	Roeh, c.m.				
Rochechou- art	Granet, c.m.				
	Moutprand, adpt				
	Rater, c.m.				
	Fourgeaud Barthol, c.m.				
	Lathière, c.m.				
Les Salles - Savau- guyon	Rambaut, mari		du Plantier, c.m.	a accepté	
	Rattat, adpt				
Vayres	Bisout Jean, c.m.		Rouger Hippolyte, c.m.	a accepté	
	Demoyer Pierre, c.m.				
	Lambert Jean, c.m.				
Videix	Gumbelot Nicolas, mari		Brouzet Aug <sup>t</sup> , c.m.	a accepté	
	Hippomet Jean, c.m.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Arrondissement de St Yrieix</b>					
<b>Canton de Châlus</b>					
Bussière-Galant	Sabroux deschaumes <sup>wantel</sup>	a accepté	Flautades Bernard, c.m.	a accepté	
	Boucheron Michel, c.m.	id.	Brogetière Amant, c.m.	id.	
	Bevilles Jacques, c.m.				
	Poiller Leonard, c.m.				
	Beyrant Jean, c.m.				
Les Cars	Bornet Jean, c.m.				
	Jacquement Et., adpt.		Dauriat Emmanuel, c.m.	a accepté	
	Chirel Fernand, c.m.				
Châlus	Houe-Champagnat, <sup>mari</sup>		Boague Fernand, c.m.	a accepté	
	Pallier Louis, adpt.		Sacomb Jean, c.m.	id.	
	Terger Jean, c.m.				
	Belle J.M., c.m.				
	Dauriat Jeph, c.m.				
Flavignac	Lafforet Jean, c.m.				
	de Lalorderie, <sup>mari</sup>		Dauriat, c.m.	a accepté	
	Seigne, adpt.				
Lavignac	Faubert, c.m.				
	Antonds, <sup>mari</sup>		Fay J.M., c.m.	a accepté	
St Nicolas	Boucheron, <sup>mari</sup>		Bouillon Adolphe, c.m.	id.	
Pageas	Blanchat, <sup>mari</sup>		Fontanille, c.m.	a accepté	
	Lamoureux, c.m.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de St. Germain. les. Belles.</b>					
Château-Chervin	Cubertafond, maire	a accepté	Moreau F <sup>ois</sup> , c. u.	a accepté	
	Bouvet Leonard, adf	id.			
	Audevard F <sup>ois</sup> , c. u.				
St. Germain-les-Belles	Breuilb Henri, maire		Picaud Leonard, c. u.	a accepté	
	Relbac Henri, c. u.				
	Palade Fernand, c. u.				
Glanges	Filpoulant Emil, maire		Sarazy Lion, c. u.	a accepté	
	Lancoumet Leonard, adf				
Magnac-Bourg	Berland Leonard, maire		Nicolas Joseph, c. u.	a accepté	
	Villeneuve F <sup>ois</sup> , c. u.				
Meuzac	Fretille Jean, maire		Sapeyre Guille, c. u.	a accepté	
	Pintout Jules, adf				
	Farrach Jean, c. u.				
La Porcherie	Lachaud Jean, maire		Beth Leonard, c. u.	a accepté	
	Sautour Etienne, c. u.				
	Juste Jean, c. u.				
Vicq	Freuil, maire		Dromouly, c. u.	a accepté	
	Bancaud, adf				
	Fouir F, c. u.				
St. Vitte	Rainier Gré, maire		Faure Leonard, c. u.	a accepté	
	hanot Joseph, adf				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Canton de Nexon</b>					
St-Hilaire-les-Bâces	Fallet Henri, maire	a accepté	Suzerat Georges, c. u.	a accepté	
	Papel Jean, adf.	id.			
Janailhac	Lascoux Louis, c. u.		Vilcadet Pierre, c. u.	a accepté	
	Jubaud Amet, adf.				
Meilhac	Fournier Augustin, maire		Batauret Guille, c. u.	a accepté	
	Dugnigre Pierre, adf.				
La Meyze	Bessoule Joseph, maire		Boudet Jean, c. u.	a accepté	
	Bornet Louis, adf.				
	Gougeaud Fernand, c. u.				
	Selong Fernand, maire		Desplanches Léonard, c. u.	a accepté	
Nexon	Grosbat André, adf.		Boudet Jean, c. u.	id.	
	Bayéras Louis, c. u.				
	Rekyrol Simon, c. u.				
	Bragard Pierre, c. u.				
	Fradeau Henri, c. u.				
	Boutot Amet, maire		Bourry Prosper, c. u.	a accepté	
St-Pierre-Eigoure	Vedienne Léonard, adf.				
	Audevard Henri, c. u.				
Rilhac-Estoum	Belignat-Lavaud, maire		Griory Jean, c. u.	a accepté	
	Magelias Jean, c. u.				
La Roche-l'Abeille	Buillot Joseph, maire		Cubatafond Martial, c. u.	a accepté	
	Hubert Laurent, adf.				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
<b>Canton de St Yrieix</b>						
Le Chalarad	De faye Michel, maire	a accepté	Bumad Jean, c.m.	a accepté		
	Tenant de la Four, c.m.	id.				
Coussac-Bon- -neval	Plantadis Yrieix, adpt	}	Célestin Lionat, c.m.	a accepté		
	Pestie Charles, adpt		Pradeau Henri, c.m.	id.		
	Nouvelle Four, c.m.					
	Imbaud Jean, c.m.					
	Bumad Four, c.m.					
	Audvard Lionat, c.m.					
	houhaud Bernard, c.m.					
	Sam Four, c.m.					
	Wally Anton, c.m.					
	Glandon		Bonbonne bar, maire		Lavaud Lionat, c.m.	a accepté
Broudy Robert, c.m.						
Ladignac	Aufour Jean, maire		Papel, c.m.	a accepté		
	Sabugère, adpt					
	Chazelas, c.m.					
St Yrieix	Bonsaud Anton, adpt		Boitac Gabriel, c.m.	a accepté		
	Peypromet Aubin, c.m.		Bonis Anton, c.m.	id.		
	Chabert Four, c.m.					
	Relier Lionat, c.m.					
	Gauthier Jean, c.m.					
	Roche André, c.m.					
	Montastier Eug., c.m.					



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Limoges, le 12 Octobre 1907.



*Pallemant*



1903.

MODÈLE N° 7.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.













(N<sup>os</sup> 1 à 327 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)



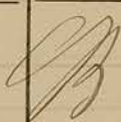




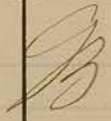

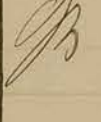


On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.





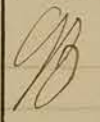
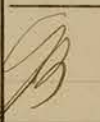

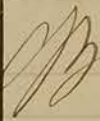

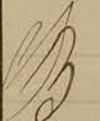


On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.


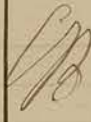


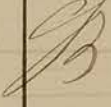



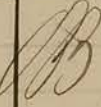


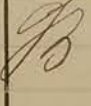
La troisième colonne restera par conséquent vidè lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Auguste, Jean délégué de la Forcherie					
2	Amilbeau Valentin, délégué de Bormie					
3	Andriwet Jean-A. <sup>e</sup> , délégué de Bellac					
4	Angleraud Joseph, délégué d'Eymontiers					
5	Ardeulier Martial, délégué de St-Sylvestre					
6	Arnaud Pierre, délégué de St-Laurent-sur- Gorre					
7	Artaud Jean, délégué de Sersat-de- Bellac					
8	Aubert Laurent, délégué de la Roche l'Aeille					
9	Audevard Aimé, délégué de St-Priest-Ligouss					
10	Audevard François, délégué de Château-Chervin					
11	Audevard Léonard, délégué de Coullac-Bonmail					
12	Auvours Louis, conseiller d'arrondissement					





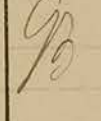




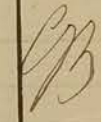
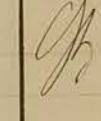
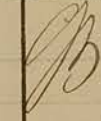
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Bouthier Léonard, délégué de St-Yrieix					
14	Buzard conseiller d'arrondissement					
15	Bymard Eli délégué de la Chapelle- Montbrandien					
16	de la Bachelierie - Isalmet délégué de St-Jean-Ligoure					
17	Bancraud Jean, délégué de Tégé					
18	Bancaud Antoine, délégué de St-Yrieix					
19	Barraud Aubin délégué de Limoges					
20	Barny Pierre, délégué de Noaissonais					
21	Barraud Jean, délégué de St-Mathieu					
22	Barret Georges, délégué de Jougnae					
23	Barrière Gustave délégué de Limoges					
24	Barrière Léonard, délégué d'Oradour-sur- Glane					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Bartbout, Conseiller Général.					
26	Bastard Joseph, Délégué de St Julien.					
27	Beaufils Louis, délégué deournayac					
28	de Beauvais, conseiller d'arrondissement					
29	Bécharde Antoine, délégué de Bonnac.					
30	de Bevier René, délégué de Blond.					
31	Bénassy Clément, délégué de Beaumont.					
32	Bénassy Pierre, délégué de Feyrat-le- Château.					
33	Berger François délégué de Bessac.					
34	Berland Léonard délégué de Magnac-Bourg					
35	Berry Antoine, délégué de Ranson.					
36	Bertrand Léonard, délégué de St Bonnet de Bellac.					






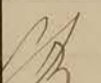






NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bessaquet Emile, délégué de Nioul.					
38	Besse Jean-Baptiste, délégué de Châlus					
39	Besse délégué de Cussac.					
40	Bessoule Joseph, délégué de la Meyze.					
41	Betouille Joseph, délégué de Bormie.					
42	Betouille Léon, Député.					
43	Betout Jean-Baptiste, délégué de Bessines.					
44	Beyraud Jean, délégué de Bussieu- Galant.					
45	Bideaud Jean-Baptiste, délégué de Jonac.					
46	Bigaud-Aumonard, délégué de la Croix.					
47	Bilhand-Auronyet, délégué de Bromac.					
48	Bisjout Jean, délégué de Fayes.					






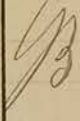

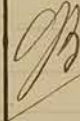




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Blanc Alfred, délégué de la Croixille.		<i>AB</i>			
50	Blanc Léonard, délégué de St Genest.		<i>AB</i>			
51	Blanc-Champagnac, délégué de Châlus.		<i>AB</i>			
52	Blanchet Jean, délégué de Noagnac- Laval.		<i>AB</i>			
53	Blondet Jean, délégué de Noagnac- Laval.		<i>AB</i>			
54	Boisbertrand Albert, délégué de Noissonnaid.		<i>AB</i>			
55	Boisramet conseiller d'arrondissement		<i>AB</i>			
56	Boisson Léonard, délégué d'Aixe.		<i>AB</i>			
57	Bonhomme Louis, délégué de Glandon.		<i>AB</i>			
58	Bonnet André, délégué de Noagnac- Laval.		<i>AB</i>			
59	Bonnet Jean, délégué de Butière- Galant.		<i>AB</i>			
60	Bonnet Jean, délégué de St-Jumein-la- Combe.		<i>AB</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bonnet Jean-Baptiste, délégué de Norat.		CB			
62	Bonnet Louis, délégué de la Noceye.		CB			
63	Bonnet aubl Martin, délégué de St Martin - Ferrebus.		CB			
64	Bonnichon délégué de St Léonard.		CB1			
65	Bontant Joseph, délégué de Anou-la- Fotte.		CB			
66	Bordas Henri délégué de St Yrieux.		CB			
67	Bouby Martial délégué de St Cyr.		CB			
68	Boucheron Henri délégué de Panazol.		CB			
69	Boucheron Michel, délégué de Bussière - Galant.		CB			
70	Boucheron Léonard, délégué de St Nicolas.		CB			
71	Boulestien Pierre, délégué de St Mathieu.		CB			
72	Bourdelaas Pierre, délégué de Montion.		CB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Boumazaud délégué de St-Lionard.					
74	Boussut Conseiller d'arrondissement					
75	Boutard Député.					
76	Boutaud Jean délégué de Peyrillac.					
77	Boutaud-Lacombe, délégué de Jorre.					
78	Bouteillous Pierre, délégué de La Touchère.					
79	Boutet François, délégué de Fromental.					
80	Boutet Annet, délégué de St-Priest- Ligoure					
81	Bouzat Frédéric, délégué de Bromac					
82	Bouzat Luc, délégué de Fernand- Noiretuis.					
83	Boyer Pierre, délégué du Bois.					
84	Bragard Pierre, délégué de Nexon.					







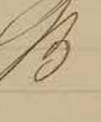
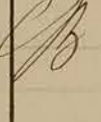


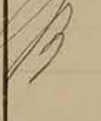



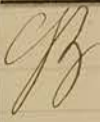

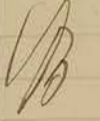
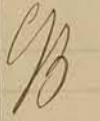
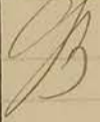

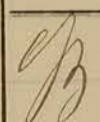
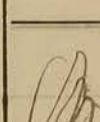
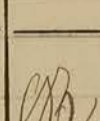
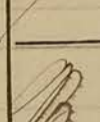
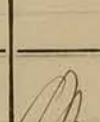
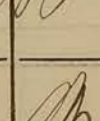
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Bramet Pierre, délégué de St. Amand. Bagnac.					
86	Brandy Jean, délégué d'Aradour-sur- Glane.					
87	Braud Aubertin, délégué d'Ambrac.					
88	Breffy conseiller d'arrondissement.					
89	Breillou Joseph, délégué de Lardoux.					
90	Breuil délégué de St. Léonard.					
91	Breuilh Henri, délégué de St. Germain- les-Belles.					
92	Brissaud Marcelin, délégué de Fuzilhac.					
93	Brissaud Martial, délégué de Teyrac.					
94	Briquet Louis, délégué de St. Just.					
95	Brissiaud Sylvain, délégué de St. Sornin- la-Marche.					
96	Brodeau Charles, délégué de Rilhac-Ramon.	Valade Jean, délégué supplé- de Rilhac-Ramon.				







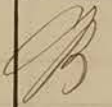




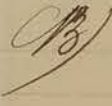
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VÔTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Brondy Hubert, délégué de Glandou.					
98	Brun Conseiller d'arrondissement.					
99	Brun Pierre, délégué de St. Mathurin.					
100	Brunet Jean, délégué de Villafarand.					
101	Brunet Sylvain, délégué de Sorat.					
102	Brunetand Jean, délégué de Cognac-Laval.					
103	Bruiton des Loges, Conseiller Général.					
104	Bruiton Joseph, délégué de la Roche- l'Abelle.					
105	Bureau Eli, délégué de Compuignac.					
106	Bureau Victor, délégué d'Antagnac.					
107	Bureloux Leonard, délégué de St. Laurent- l'Église.					
108	Cagnaud François, délégué de Buthère- Boffy.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Cardinaud Félix, délégué de St. Priest. s. Belon.		PB			
110	Bastille Alfred, délégué de St. Sulpice-la- Foullée.		PB			
111	Bastille Jean-Baptiste, délégué de St. Sulpice-la- Foullée.		PB			
112	Chabertier François, délégué de St. Yrieix.		PB			
113	Chabrol Arsène, délégué d'Azac.		PB			
114	Chabry François, délégué de Lardès.		PB			
115	Chalifour Joseph, délégué de Balledent.		PB			
116	Chambouraud, délégué de Chéronnac.	M. Laplagne délégué suppl. de Chéronnac	PB			
117	Champeau, délégué d'Eyrouettes.		PB			
118	Chapoutaud César, délégué de Neuve.		PB			
119	Charbonnier, délégué de Limoges.		PB			
120	Charvat François, délégué de Brava.		PB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ici-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Chattat conseiller d'arrondissement					
122	Château conseiller d'arrondissement					
123	Chatenet François, délégué de Taubry.					
124	Chazelas Noël, délégué de Tinguis.					
125	Chazelas Victor, délégué de Ladignas.					
126	Chicot Paul, délégué de Châteaumeuf					
127	Christ Pierre, délégué de Cars					
128	Christophe Lucien, délégué de Champrou					
129	Citerne délégué de St-Léonard					
130	Codet Jean, député					
131	Codet Pierre conseiller général					
132	Colein délégué de Tinguis					



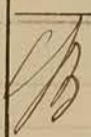


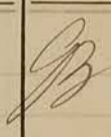
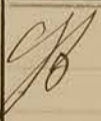
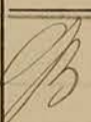




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Lombret Frédéric, délégué de St. Pardoux.					
134	Commartaud, délégué de Laurière.					
135	Commun Jean, délégué du Sorat.					
136	Constant, délégué d'Aureil.					
137	Cormener délégué de Chéronnac.					
138	Couade Jean, délégué de Noailles.					
139	Coudouin Henri, délégué de Châteaupoussa.					
140	Coulaud François, délégué de Razes.					
141	Coulaud Honoré, délégué de Laurière.					
142	Coulaud Jean-M <sup>le</sup> , délégué de Dilaugues.					
143	Coulaud - Autouls, délégué de Blond.					
144	Coulloua Léonard, délégué de St. Cyr.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Courat Alexandre, délégué de St. Léger - Neaumesnil.					
146	Courty Jean, délégué de Feyrac.					
147	Couvidou Jean, délégué de Staptelat.					
148	Cruveilhier Conseiller d'arrondissement.					
149	Cubertafond J. A. <sup>te</sup> , délégué de Condat.					
150	Cubertafond Martial, délégué de Château- Chervin.					
151	Cuisinier Pierre, délégué de Fensol.					
152	Dantony, délégué de Limoges.					
153	Darcomnat Jules, délégué de St. Junien.					
154	Dardanne Anatole, délégué de Romprey.	Carnat (J. B. A. <sup>te</sup> ) délégué suppléant de Dompierre				remplace M. Dardanne (Anatole), malade
155	Dattus délégué d'Eymontiers					
156	Dauberge Jean, délégué de St. Junien					





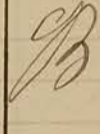

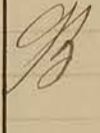
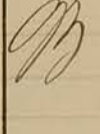

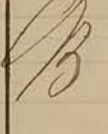

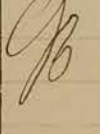
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Bauchage Jean, délégué de Peyrat-le- Château.					
158	Bauge François, délégué de Lussac.					
159	Bauriat Joseph, délégué de Châlus.					
160	Bebondraud Barthélémy, délégué de St-Just.					
161	Becoux délégué de St-Leger-la- Montagne.					
162	Becrossas conseiller Général.					
163	Befaye François, délégué de St-Frust-sur- Aixe.					
164	Befaye Michel, délégué du Chabard.					
165	Befournoux J., délégué de St-Frust- Faurion.					
166	Béquillon Joseph, délégué de Chambort.					
167	Béjournat Martial, délégué d'Antagne.					
168	Belage Foyse, délégué de Blanzac.					











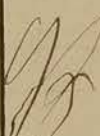
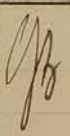
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
169	Belhote Jean, délégué de Couzeix.		B			
170	Belhomme Gauthier, délégué de St-Maurice-de-Taur.		B			
171	Bélignot-Lavand, délégué de Rilhac-Lasfours.		B			
172	Belor Adrien, délégué de Figen.		B			
173	Belor François, délégué de Blanzac.		B			
174	Belord Jean-Louis, délégué de Sauviat.		B			
175	Belors Jean, délégué de Broux.		B			
176	Belort Jules, délégué de Pierrebuffière.		B			
177	Belpeyron délégué de Feytiat.		B			
178	Demartial, délégué de St-Hilaire-Bonneval.	Dufaux du Bessol délégué suppléant à St-Hilaire-Bonneval.	B			Remplace M. Demartial empêché.
179	Demartial Jean, délégué de Bellac.		B			
180	Denichoux Jean, délégué de Nantiat.		B			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
181	Denis Leonard, délégué de St Julien. sous. Arce.					
182	Denis - Dutoit, délégué de St Priest - Faurion.					
183	Depert, Conseiller d'arrondissement					
184	Desbordes Sébire, délégué de St Martin - la - Veuve.					
185	Desbordes François, délégué de Lavignac.					
186	Desbordes Jules, délégué de Dournagac.					
187	Desbordes Pierre, délégué d'Arce.					
188	Desbrières Conseiller Général.					
189	Descurtes Conseiller Général.					
190	Desgorceux François, délégué de St Martin - Ferretus.					
191	Desgranges Eugène, délégué de La Bazange.					
192	Desbureau, délégué de St Laurent - l. Eglis.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR, devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
193	Desnoyer Pierre, délégué de Fayret.		PB			
194	Desourteaux, conseiller d'arrondissement		PB			
195	Desproges Etienne, conseiller d'arrondissement		PB			
196	Desproges Joseph, délégué d'Aixe.	M. Dugény, conseil. mal délégué suppléant d'Aixe	PB			remplace M. Desproges (Joseph), malade.
197	Desquavies Pierre, délégué de Noagnac-Yaral.		PB			
198	Desselas conseiller d'arrondissement		PB			
199	Desvignes délégué de Limoges.		PB			
200	Desvilles Jacques, délégué de Butterie-Galant.		PB			
201	Desvilles René, délégué d'Aixe.		PB			
202	Devillegourcin, délégué de Limoges.		PB			
203	Dony Hippolyte, délégué de Bestmaes.		PB			
204	Dongcaud Pierre, délégué de St-Jouvent.		PB			




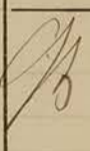
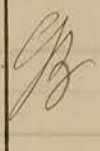
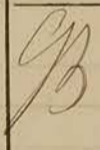

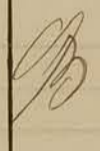
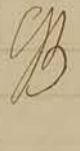

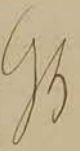

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
205	Boucet Jean, délégué de Torat					
206	Subois, délégué de Carval					
207	Subrac Conseiller Général.					
208	Subâteau Conseiller d'arrondissement					
209	Ducros Hyacinthe, délégué de Bussière-Boffy.					
210	Ducros J. Sté, délégué de Moissannes.					
211	Duchazeaubenue Jean, délégué de St-Junien					
212	Dufour Jean, délégué de Ladignac.					
213	Dumoin François, délégué de Coutzac - Bonnival					
214	Dumas Albert, délégué de St-Junien.					
215	Dumas Arsène, délégué de Ferdannes					
216	Dumas Paul, délégué de Folles					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
217	Dumas Paul, délégué de St. Léonard.					
218	Dumaubert Antoine, délégué de St. Formin - Leulac.					
219	Dumont délégué de Limoges.					
220	Dunaud Pierre, délégué de St. Laurent-sur-Gorre.					
221	Dupeux Léon délégué de Chateauponsac.					
222	Dupeux Pierre, délégué de Balledent.					
223	Duplant Jean, délégué de Jouac.					
224	Duprat délégué suppléant de Noortemort.					
225	Dupuis Auguste délégué de St. Léger - Lognon.					
226	Durpaire Louis, délégué de St. Ouen.					
227	Duroutteau de Frumini délégué de St. Barbant.					
228	Duroutteaud François délégué de Vermeuil - sur - Ferme.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
229	Dutheil Jean, délégué de Noortevolles.		<i>JP</i>			
230	Duthiers Jean, délégué de Chaillec.		<i>JP</i>			
231	Dutrop délégué de Noawal.		<i>JP</i>			
232	Duvernet Martial, délégué de St. Maurice L. - Prouttes.		<i>JP</i>			
233	Fantoulier, délégué d'Eymontiers.		<i>JP</i>			
234	Fargues Victor délégué de St. Julien.		<i>JP</i>			
235	Faucher François, délégué de Bujaleuf.		<i>JP</i>			
236	Faucher délégué de Flavignac.		<i>JP</i>			
237	Faucher délégué de Limois.		<i>JP</i>			
238	Faure Conseiller d'arrondissement.		<i>JP</i>			
239	Faure Apollonie, délégué de St. Sulpice - Courrière.		<i>JP</i>			
240	Faure Jean, délégué de Compeignac.		<i>JP</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
241	Faure Jean délégué de Linards		<i>FB</i>			
242	Faure Lion délégué d'Ambozac		<i>FB</i>			
243	Faure Lion délégué de Boitruil.		<i>FB</i>			
244	Faure Lion délégué de St. Guist. Faurion.		<i>FB</i>			
245	Faure Leonard délégué de Tanazol		<i>FB</i>			
246	Faure Pierre, délégué de Champagne		<i>FB</i>			
247	Fauvet Eugène, délégué de St. Amand. Boagnac		<i>FB</i>			
248	Fauvet Jean, délégué de Boagnac. Laval.	Genty Jean <i>H<sup>t</sup></i> , délégué suppléant de Boagnac. Laval	<i>FB</i>			Remplace M <sup>r</sup> Fauvet Jean malade
249	Fayard Conseiller Général.		<i>FB</i>			
250	Fayette Leonard, délégué de Noitramet.		<i>FB</i>			
251	Féral, Conseiller d'arrondissement		<i>FB</i>			
252	Ferrigier Leonard, délégué de St. Julien. L. Petit.		<i>FB</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
253	Fermigier Louis, délégué du Câtenet.					
254	Ferrant Charles, délégué de St-Georges-la-Vandeu.					
255	Ferriol conseiller Général.					
256	Fianas Antoine, délégué de St-Brice.					
257	Fianas Leonard délégué de Cieux.					
258	Filhoulaud Emil, délégué de Glauges.					
259	Filhoux François, délégué de Noortrollet.					
260	Fletout délégué d'Eymontin.					
261	Fontanaud délégué de Noatval.					
262	Fontanier Jacques délégué de Campuignac.					
263	Forgemol Jean délégué d'Isle.					
264	Fougeras Simon délégué de Gajoubert.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
265	Fourger Ernest délégué de Reynae					
266	Fourgeaud Justin, délégué de St. Basile.					
267	Fourgeaud Martial délégué de Rochelouart					
268	Fournier Augustin, délégué de Weilbae					
269	Fredon conseiller d'arrondissement.					
270	de Friedy, délégué de St. Aurent.					
271	Fritille Jean, délégué de Wenzae					
272	Frugier Pierre, délégué de Nourmazae					
273	Frugier-Fustoyes conseiller d'arrondissement					
274	Gabaud Jean, délégué de St. Pardoux					
275	Gabiat conseiller Général.					
276	Gady délégué de Rochelouart					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
277	Gaillard délégué de Limoges.					
278	Gandois délégué d'Oradour- sur-Vayres.					
279	Gatti Louis, délégué de Roussac					
280	Gaudin Mathieu délégué de Mantlat					
281	Gaudy Jacques, délégué de St-Junien.					
282	Gautier Jean délégué de St-Yrieix.					
283	Gondraud Léopold délégué de Bellac					
284	Genty Conseiller d'arrondissement.					
285	Georges Charles délégué de St-Mathurin					
286	Georges Jean délégué d'Oradour-sur-Glane					
287	Gérald Jean H <sup>e</sup> délégué d'Isle					
288	Gérald Ferné délégué de Cognac					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
289	Gerbaud délégué d'Eymoutiers		GB			
290	Géry délégué d'Eymoutiers		GB			
291	Gibot. Leclerc Antoine délégué de Rempnat		GB			
292	Gibouin Emile, délégué de St-Martin-de-Jussac		GB			
293	Gigaud Ludovic délégué de Lussac - St-Eglise		GB			
294	Giraud Mathieu, délégué de Soupière.		GB			
295	Giry Auguste, délégué de Champsac		GB			
296	Gorce Joseph, délégué d'Etze.		GB			
297	Goudy, délégué d'Oradour-sur-Vayres.		GB			
298	Gougraud François délégué de La Boeyze.		GB			
299	Goussard Conseiller Général.		GB			
300	Goursaud Martial, délégué de Chailac.		GB			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
301	Goursaud Pierre, délégué de Follies.		<i>PS</i>			
302	Gauteron Antoine, délégué de St. Mée.		<i>PS</i>			
303	Granet Jean délégué d'Oradour-sur-Tayres.		<i>PS</i>			
304	Granet, délégué de Rochechouart		<i>PS</i>			
305	Grasdespot Charles, délégué d'Aubazac		<i>PS</i>			
306	Grenier, délégué d'Oradour-sur-Tayres		<i>PS</i>			
307	Grisillier, délégué de St. Auvent.		<i>PS</i>			
308	Grospas André, délégué de Neaon		<i>PS</i>			
309	Guérin Jean-M <sup>le</sup> , délégué de St. Hilaire-Bonneval		<i>PS</i>			
310	Guérin Louis, délégué de Condat.		<i>PS</i>			
311	Guérin Leonard délégué de St. Paul d'Éyjeaux		<i>PS</i>			
312	Guillard Louis, délégué de Bulac.		<i>PS</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
313	Guillet Louis délégué de Nozières.					
314	Guimbard Jean délégué de St-Hilaire-la-Puelle					
315	Guimbelot Nicolas, délégué de Tideix.					
316	Guinot Jean, délégué de St-Mathieu					
317	Guitard Jean, délégué de Tigen					
318	Guitard Fere, délégué de Lamoignon					
319	Haviland André délégué de St-Yrieix-sous-Aixe					
320	de l'Hermitte, délégué L'Angre					
321	Hospital délégué de St-Léonard.					
322	d'Hourent Beauvais, délégué de Pindac					
323	Hugonneau, Conseiller Général.					
324	Hugonnaud Tessard Conseiller d'arrondissement.					



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *327* électeurs.

A *Limoges*, le *31 Octobre* 1907.

Le Préfet,



*Palleu*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*Trois Cent vingt sept*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

*G. Lalin*  
*J. Marria*  
*J. Jumeau*  
*J. P. P. P.*  
*Emile*

7.4.

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 328 à 659 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le \_\_\_\_\_ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
328	Jacquement Etienne délégué des Cars		/			
329	Jacquet Pierre délégué de Dournazac		/			
330	Jalancix Pierre délégué de Buzaleuf		/			
331	Jarry Conseiller d'arrondissement		/			
332	Jouanny François délégué de Châteauponsac		/			
333	Joubert Jean (ou Pierre) délégué de Séréilhac		/			
334	Joubault Auguste délégué de Janailhac		/			
335	Jude Jean délégué de Cognac		/			
336	Jude Leonard délégué de Blancs sur Gironde		/			
337	Jumaucourt délégué de Limoges.		/			
338	Jumeau Louis délégué de St-Méard		/			
339	Labarre Leonard délégué d'Ambazac		/			









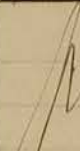



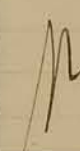

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
340	de Laborderie, délégué de Flavignac		<i>M</i>			
341	Labregère Conseiller d'Arrondissement		<i>M</i>			
342	Labregère délégué de Ladignac		<i>M</i>			
343	Labrousse Edouard délégué de Chailiac		<i>M</i>			
344	Labrousse Deschaumes délégué de Bussière Galant		<i>M</i>			
345	Labussière Conseiller Général					
346	Labuze Conseiller Général		<i>M</i>			
347	Lachaud Jean délégué de la Forcherie		<i>M</i>			
348	Lachaud Henri délégué de Dompès		<i>M</i>			
349	Lacayre Pierre délégué de St-Jornis la Marche		<i>M</i>			
350	Lacombe Jean délégué de Sérilhac		<i>M</i>			
351	Lacotte Edouard délégué de St-Laurent de Garre		<i>M</i>			





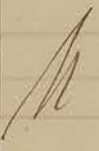







NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
352	Laiour Léonard délégué de Rempnat		/			
353	Lacroix Léonard délégué de Cieux		/			
354	Ladegaillerie Jean délégué de Blond		/			
355	Ladenise Pierre délégué de Darnac		/			
356	Lafaux Marcel délégué de Peypat le Château		/			
357	Lafforet Jean délégué de Châlus		/			
358	Laffaudrie Jean délégué de Darnac	Devauz Joseph délégué suppléant de Darnac	/			Remplace M. Laffaudrie malade
359	Laffaudrie Pierre délégué de Dorat		/			
360	Lacaille Louis délégué des Châteaux		/			
361	Lagarde délégué de Symboutiers		/			
362	Lagouge Jean délégué de S. Julien		/			
363	Laluc Jean délégué de Peyrilhac		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
364	Lamarcaude Jean délégué de St-Symphorien		/			
365	Lambert Aristide délégué de St-Jamien		/			
366	Lambert Jean délégué de Layres		/			
367	Lamoureux délégué de Lagras		/			
368	Lamy Charles délégué du Palais		/			
369	Landaulemond délégué du Palais		/			
370	de la Lande délégué de St-Bonnet Briance		/			
371	Lanourrice délégué de la Croisille		/			
372	Laplard Henri délégué de St-Jean Ligoure		/			
373	de Laqueuille Bertrand délégué d'Azat le Ruz		/			
374	Larcher conseiller d'arrondissement		/			
375	Laroche délégué de St-Victorien		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
376	Lascoux Louis délégué de Janailhac		<i>R</i>			
377	Lasorceix Charles délégué de Jabreilles		<i>R</i>			
378	Lashière délégué de Rochechouart		<i>R</i>			
379	Laucournet Léonard délégué de Glanges		<i>R</i>			
380	Laucournet Louis délégué de St Paul & byeaux		<i>R</i>			
381	Lavalette François délégué de Châteauponsac		<i>R</i>			
382	Lavergne Jean délégué de St Anne & Priest		<i>R</i>			
383	Lebeau Jacques délégué de St Léonard		<i>R</i>			
384	Lebeau Jacques délégué de Royères		<i>R</i>			
385	Lebourg Mathurin délégué de Châteauponsac		<i>R</i>			
386	Leclerc conseiller d'arrondissement		<i>R</i>			
387	Lecointre Paul délégué de Soyat de Bellac	de Rouilhac (abel) délégué suppléant de Leynat de Bellac	<i>R</i>			remplace M. Lecointre (Paul), malade

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
388	Lefort Jean Baptiste délégué de St Symphorien		<i>M</i>			
389	Lefort Léonard délégué de Bersac		<i>M</i>			
390	Léger Jean Baptiste délégué de des G <sup>tes</sup> Chezeaux		<i>M</i>			
391	Legros André délégué de Chaussoux		<i>M</i>			
392	Lejeune Léonard délégué de Champniery		<i>M</i>			
393	Lelong François délégué de Nexon		<i>M</i>			
394	Lemaigre Dubreuil délégué de Salignac		<i>M</i>			
395	Lemaçon Jules délégué de Peyrat le Chateau		<i>M</i>			
396	de Lebardy délégué de la Touchère		<i>M</i>			
397	Léonard François délégué de St Bazile		<i>M</i>			
398	Léonard Léonard délégué de des G <sup>tes</sup> Chezeaux		<i>M</i>			
399	Lepetit Jean délégué de Aixe		<i>M</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
400	Lerang Pierre délégué de Arnac la Coste					
401	Lévêque délégué de Cravours Hayes					
402	Limon Pierre, délégué de Pessines					
403	Longis Martin délégué de Lussac					
404	Lori Clovis délégué de Bellac					
405	Lucas Louis délégué de Fromental					
406	Lysandre Leonard délégué de St Julien le Petit					
407	Mabille délégué de Limoges					
408	Malabre délégué de St Léger la Montagne					
409	Malaud délégué de Limoges					
410	Malibas Leonard délégué de la Geneytouse					
411	Magne-Rouchard Conseiller Général					








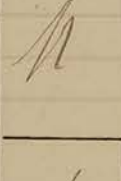




NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
412	Martavy délégué de Limoges					
413	Manuquet Henri délégué de St Julien le Petit					
414	Mapataud délégué de Journac					
415	Maravaud J. P. délégué de Bellac					
416	Marcheix Jules délégué des Bellanges					
417	Marcellaud délégué à Cratons sur Sayres					
418	Marcoux Félix délégué de St Sulpice les Feuilles					
419	Marcoux François délégué à Cratons St Genest					
420	Marcoux Jean délégué de St Cuen					
421	Marquet Conseiller Général					
422	Marquet (Léon) Conseiller Général					
423	Marquet Léonard délégué de Sauriat					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
424	Marsat Henri délégué de Chateaupousac		<i>[Signature]</i>			
425	Marsaud Michel délégué de St Laurent sur Gerre		<i>[Signature]</i>			
426	Marsaud Conseiller d'Arrond <sup>is</sup>		<i>[Signature]</i>			
427	Marsaudon Blaise délégué de Chateaupousac		<i>[Signature]</i>			
428	Martin Charles délégué de Beaumont		<i>[Signature]</i>			
429	Martin Charles délégué de St Victurnien		<i>[Signature]</i>			
430	Martin Jean délégué de Couzeix		<i>[Signature]</i>			
431	Martin Jean délégué du Dorat	Prugnaud Antoine délégué suppléant	<i>[Signature]</i>			remplace M. Martin empêché
432	Martin Moïse Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
433	Masdesaix André délégué de Sauviat		<i>[Signature]</i>			
434	Masfrand délégué de Rochechouart		<i>[Signature]</i>			
435	Massgloux Pierre délégué de Sérilhac		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
436	Massy Antoine délégué de Courmeil Borneval		/			
437	Mathieu Jean délégué de Chérisson		/			
438	Mathieu J. B. délégué de Magnac Laval		/			
439	Mathieu délégué de Chouaron		/			
440	Mauclant André délégué de St-Martin le Mauld		/			
441	Mauclant Léon délégué de Lussac les Eglises		/			
442	Maudet Jules délégué de St-Mathieu		/			
443	Mauumont Martial délégué de St-Bonnet Priance		/			
444	Maurat Ballang délégué de Saubry		/			
445	Mauray délégué de Lemoys		/			
446	Mausset Louis délégué de Roziers St-Georges		/			
447	Mayeras Louis délégué de Nexon		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
448	Mazérieras Jean, délégué de Rilhac Labours		<i>M</i>			
449	Mazurier Jean délégué de Châteaupousac		<i>M</i>			
450	Meignoux Alexandre délégué de Chât		<i>M</i>			
451	Melon Leonard délégué de Mouret-Sénard		<i>M</i>			
452	Ménageois Marcelin délégué de St-Gence		<i>M</i>			
453	Mémoux François délégué d'Oras ou St-Genest		<i>M</i>			
454	Mériguet Auguste délégué de St-Junien		<i>M</i>			
455	Merle Auguste délégué de St-Junien		<i>M</i>			
456	Mialon Leonard délégué de St-Sylvestre		<i>M</i>			
457	Mohr délégué de Lunoges		<i>M</i>			
458	Moudy François délégué de Châpissetat		<i>M</i>			
459	Monerat Leonard délégué de Bessines		<i>M</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
460	des Montiers-Mérinville Louis délégué de Nouic					
461	des Montiers-Mérinville Jean délégué de Nouic					
462	des Montiers-Mérinville René délégué de St-Jumein les Combes					
463	Montagner Lionard délégué de St Anne & Priest					
464	Montaricout Sime délégué de St Laurent & Gove					
465	Montastier Eugène délégué de St-Etienne					
466	de Monvalley délégué de Breuilvaux					
467	Morapille Lionard délégué de Hedde					
468	Moreau Auguste délégué de Seurat le Chateau					
469	Moreau Emile délégué de Méthaguet					
470	Moreau Jean délégué de Bémouil					
471	Moreau Leonard délégué de Rochechouart					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
472	Morgan Pierre délégué de Mailhac		<i>[Signature]</i>			
473	Morin délégué de Pierrebuffière		<i>[Signature]</i>			
474	Moulin Louis délégué de Mailhac		<i>[Signature]</i>			
475	Mounier François délégué de Chouron		<i>[Signature]</i>			
476	Mounier Pierre délégué de Champnétery		<i>[Signature]</i>			
477	Mouret Léonard délégué de Château-Cheroux		<i>[Signature]</i>			
478	Mouquet Pierre délégué de Beynac		<i>[Signature]</i>			
479	Mourier Léonard délégué de Fermenil sur Saône		<i>[Signature]</i>			
480	Mourier René délégué de St Priest sous Aixe		<i>[Signature]</i>			
481	Mourier René délégué de Fermenil sur Saône		<i>[Signature]</i>			
482	Mourier Simon délégué de St Martin de Jusnac		<i>[Signature]</i>			
483	Mousnier-Buisson délégué de Buisseuil		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
484	Mouville François délégué de Cousin Bonnaval		<i>M</i>			
485	du Murail délégué de St-Auveut		<i>M</i>			
486	Muret Louis délégué de Vigen		<i>M</i>			
487	Tranot Joseph délégué de St-Vitte		<i>M</i>			
488	Narbonne Pierre délégué de Roziers St-George		<i>M</i>			
489	Navard Jean délégué de la Chapelle Montchaudry		<i>M</i>			
490	Nicard délégué de St-Leonard		<i>M</i>			
491	Nicolas Eugène délégué de Champsac		<i>M</i>			
492	Nicolas Victor délégué de Rochechouart		<i>M</i>			
493	Nicot Pierre délégué de St-Louis des Murs		<i>M</i>			
494	Niveau Arsène délégué de Bellac		<i>M</i>			
495	Novalthier Henri délégué de Bernard		<i>M</i>			








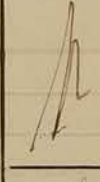

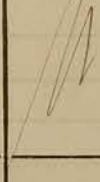
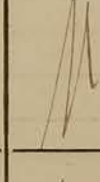

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
496	Nouhaud Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
497	Nouhaud Bernard délégué de Lecussac Borneval		<i>[Signature]</i>			
498	Pacaud Conseiller d'arrond.		<i>[Signature]</i>			
499	Pacheix Laurent délégué du Chateaufort		<i>[Signature]</i>			
500	Paillet Jean délégué suppléant de Cieux		<i>[Signature]</i>			
501	Paillet Lionard délégué de Bussière Galant		<i>[Signature]</i>			
502	Pallier François délégué de St Bonnet & Bellac		<i>[Signature]</i>			
503	Pallier Jean Conseiller d'arrond.		<i>[Signature]</i>			
504	Pallier Louis délégué de Chalus		<i>[Signature]</i>			
505	Papier délégué de Cerre		<i>[Signature]</i>			
506	Papel Jean délégué de St-Hilaire les Places		<i>[Signature]</i>			
507	Parinet Pierre délégué de Cognac		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
508	Gasquard Jean délégué de Neuvic		<i>[Signature]</i>			
509	Gatry conseiller d'arrond.		<i>[Signature]</i>			
510	du Pavillon Gonzague délégué de L'Azat le Ruz		<i>[Signature]</i>			
511	Gerduis François délégué de Neuvic		<i>[Signature]</i>			
512	Gerrier F. délégué de L'Azat		<i>[Signature]</i>			
513	Gerrier Marcelin conseiller d'arrond.		<i>[Signature]</i>			
514	Gestre Charles délégué de Lussac-Bonneval		<i>[Signature]</i>			
515	Petit Jean B. conseiller d'arrond.		<i>[Signature]</i>			
516	Petit Robert délégué de Bussière-Tordevine		<i>[Signature]</i>			
517	Petit Jean délégué de Bussière-Tordevine		<i>[Signature]</i>			
518	Peynegre Jami délégué de Méthac		<i>[Signature]</i>			
519	Peynichou délégué de Burguac		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
120	Peyronnet Aubin délégué de St-Vricin		/			
121	Philippon délégué de d'Arnat la Poste		/			
122	Picat Jean 13 <sup>te</sup> délégué de la Genapouse		/			
123	Picat Martial délégué de d'Alce		/			
124	Pichonnier délégué de Rilhac-Raucon		/			
125	Piquithem délégué de de Limoges		/			
126	Pimpaud Jean délégué de Peyrat le Chateau		/			
127	Pinchaud Henri délégué de de St-Genest		/			
128	Pintout Julien délégué de de Meuzac		/			
129	Planchat conseiller d'arrond <sup>is</sup>		/			
130	Planchat Jean délégué de de Pageas	M. Fontanille	/			
131	Planckaert délégué de de Limoges		/			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
32	Plaubadio Yicir délégué de Cousac Bonneval		<i>[Signature]</i>			
33	Plat François délégué de Chiat		<i>[Signature]</i>			
34	Plazanet Emmanuel délégué de Nedde		<i>[Signature]</i>			
35	Plonnaud Mathurin délégué de Magnac Laval		<i>[Signature]</i>			
36	Pluchon Jean délégué de Linsac		<i>[Signature]</i>			
37	Pommier Pierre délégué de Solignac		<i>[Signature]</i>			
38	Porcher François délégué de Razès		<i>[Signature]</i>			
39	Pornin Arthur délégué de St-Price		<i>[Signature]</i>			
40	Couret Ernest délégué de St-Barbaut		<i>[Signature]</i>			
41	Poubaraud Désiré délégué de St-Ambazac		<i>[Signature]</i>			
42	Pouyand Léonard délégué de St-Sylvestre		<i>[Signature]</i>			
43	Prâteau Henri délégué de Nexon		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
544	Pradet conseiller Général					
545	Praseman conseiller d'arrond.					
546	Puquauw Maximin délégué de Rancou					
547	Puybonnieux Jean délégué de Pensol					
548	Quere délégué de Limoges					
549	de Queyriaux Fernand délégué de St Aman le Petit					
550	Ragout Lionard délégué de St-Jouvent					
551	Raineix Gery délégué de St-Sitte					
552	Rambaud délégué des Salles-Lavauguyon					
553	Ranger Jean Bte délégué de Bussière-Boitevine					
554	Rassat Jean délégué des Salles-Lavauguyon					
555	Rassat Marcelin délégué de Maisonvieux					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
556	Rabeaud Jean délégué de Gaspoubert		<i>M</i>			
557	Rabier délégué de Rochechouart		<i>M</i>			
558	Raymond conseiller Général		<i>M</i>			
559	Reberol Simon délégué de Nexon		<i>M</i>			
560	Rebier Louis délégué de Isle		<i>M</i>			
561	Redon Maurice délégué de St Paul d'Espérou		<i>M</i>			
562	Reinicq Léonard délégué de Sussac		<i>M</i>			
563	Relier Léonard délégué de St-Genès		<i>M</i>			
564	Remenieras Joseph délégué de St-Gilles les Forêts		<i>M</i>			
565	Riffaud François délégué de St-Bonnet de Bellac		<i>M</i>			
566	Rithac Henri délégué de St-Germain le Bellas		<i>M</i>			
567	Rivaud Auguste délégué de Mézières		<i>M</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
568	Robert Jean délégué de Jabruilles		/			
569	Roby Martial délégué de Beaume		/			
570	Roby Chastore délégué de St Georges les Landes		/			
571	Roche délégué de Rochechouart		/			
572	Roche André délégué de St Yrieix		/			
573	Roche conseiller Général		/			
574	Roche Martial délégué de S' Ambazac		/			
575	Rouchaud Jacques délégué de S' Cyprien		/			
576	Rougier Etienne délégué de Limoges		/			
577	Rougier François délégué de Bessines		/			
578	Rouly François délégué de St Martin le Vieux		/			
579	Rouly Louis délégué de d' Aixe		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
510	Roumilhac Auguste délégué de Roussac		/			
511	Roumilhac Martial délégué de Château-pousac		/			
512	Rousseau Charles délégué de Cauzeix		/			
513	Rousseau Emile délégué de Néoul		/			
514	Rousseau Ferns Conseiller d'arrondissement		/			
515	Roux Emile délégué d'Uymoutiers		/			
516	Roux Gabriel délégué de Raucon		/			
517	Roux Jean délégué de Puyaleuf		/			
518	Roux Marcel Conseiller Général		/			
519	Roux Ferné délégué de la Croisille		/			
520	Ruad Jean 13 <sup>te</sup> délégué de Nardiat		/			
521	Ruad Prosper délégué de Coussac		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
592	Ruby délégué de St Léonard		/			
593	Sainé François délégué de Lecouzac-Bonneval		/			
594	Salesse Frédéric délégué de St-Jornin-Lecouzac		/			
595	Sarget Paul délégué de St-Martial		/			
596	Sarre Conseiller Général		/			
597	Saumier Jean délégué de Lussac-le-Clélieux		/			
598	Saubour Leclercq délégué de la Torcherie		/			
599	Saudou François délégué de St-Médard		/			
600	Savin d'Orfond Louis délégué de Verneuil-Moustiers		/			
601	Sazerat François délégué de Champagnac		/			
602	Sazerat Jean délégué de St-Aubert		/			
603	Seigne délégué de Flavignac	Dauriat René délégué suppléant	/			remplace M. Seigne empêché

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
604	Sérier Jean Paphiste délégué de la Croix		<i>[Signature]</i>			
605	Sérier Jean P <sup>te</sup> délégué de St-Martial		<i>[Signature]</i>			
606	Simon Jean délégué de St-Léger Magnazeux		<i>[Signature]</i>			
607	Soury Conseiller d'arrond.		<i>[Signature]</i>			
608	Caisier Léonard délégué de St-Denis des Murs		<i>[Signature]</i>			
609	Calabot délégué de Peyriat		<i>[Signature]</i>			
610	Callet Jean délégué de St-Maurice les Places		<i>[Signature]</i>			
611	Pondeau de Marsac Amédée délégué de Roveres		<i>[Signature]</i>			
612	Carrade Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
613	Carrade Antoine délégué de St-Maurice les Trousses		<i>[Signature]</i>			
614	Carrade Firmin délégué de Châteauneuf		<i>[Signature]</i>			
615	Carrade Jean délégué de Meyzac		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
616	Carrade Joseph conseiller d'arrondissement		<i>M</i>			
617	Cellier délégué de Javerdat		<i>M</i>			
618	Conant et la Cour Albert délégué du Chalard		<i>M</i>			
619	Coxier Léonard délégué de Chateaufort		<i>M</i>			
620	Coxier Pierre délégué de Feyrac		<i>M</i>			
621	Chetomas délégué de Linards		<i>M</i>			
622	Chiphonnet Julien délégué de Vedeix		<i>M</i>			
623	Dhuploup délégué de Sulpice Laurière		<i>M</i>			
624	Cisserand Antoine délégué de Sulpice Laurière		<i>M</i>			
625	Dixier Antoine délégué de Medde		<i>M</i>			
626	Courgnol Député		<i>M</i>			
627	Courmieroux délégué de Sussac		<i>M</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
628	Courniol François délégué de Beaune		/			
629	Courmois délégué de Jabardat		/			
630	Crassoudaine délégué de Comps		/			
631	Cruil délégué de Sicq		/			
632	Cribelles François délégué de Folles		/			
633	Cribelles Louis délégué de Bessins		/			
634	Cricard Jean délégué de Tanazol		/			
635	Cricard Joseph délégué de St Genes	Chapoulant délégué suppl de St Genes	/			remplace M. Bucard, malade
636	Crouat Léger délégué de Magnac-Laval		/			
637	Crouat Simon délégué de St-Vitalis-la-Croix		X			
638	Croué Conseiller Général		/			
639	Yacherie Député		/			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
640	Valade Fernand délégué de St Germain-le-Belles		/			
641	Valade Lionard délégué de Chamboret		/			
642	Valery Conseiller d'arrondissement		/			
643	Valière Baptiste délégué de St Etienne		/			
644	Valière Fabrice Conseiller d'arrondissement		/			
645	Valin délégué de Limoges		/			
646	Varnoux délégué de Limoges		/			
647	Vedrenne Léonard délégué de St Priest Ligoure		/			
648	Verges Jean délégué de Châlus		/			
649	Vergnaud Jean délégué de Razes		/			
650	Vergniaud Julien délégué de St Julien		/			
651	Vernon Louis délégué de St Laurent les Lognonnes		/			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *332* électeurs.

A *Limoges*, le *31 Octobre 1907*.



Le Préfet,

*Gallemard*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Trois cent trente six* émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Senillepouret*

Les Scrutateurs,

*M. Meis*  
*A. Chabot*  
*P. Lecomte*  
*J. Ferrand*

99.5

1<sup>er</sup> Cour.

1<sup>ere</sup> Section.



No. 6.

1<sup>re</sup> Cour.

—

2<sup>de</sup> Section.

—

Election Sénatoriale du 10 Novembre 1907.  
DÉPOUILLEMENT DES VOTES.

Candidat : M. *Chémieux*

M.

M. *Raymond*

M.

M. *Beaurieu*

M.

M. *Puget*

M.

M. *Luciani*

M.

M. *Brum*

M.

M. *Herbe*

M.

*1<sup>er</sup> Cour.*

*2<sup>e</sup> Section.*

*Inscrits : 332*

*Suffrants : 331*

*Certifié exact par les membres  
du bureau de la 2<sup>e</sup> Section.*

*Inspection  
Garnier*

*M. P. P.*

||||| 20  
||||| 40  
||||| 60  
||||| 80  
||||| 100  
||||| 120  
||||| 140  
*Cert* ||||| 160  
*neuf* ||||| 180  
||||| 200  
||||| 220  
||||| 240  
||||| 260  
||||| 280  
||||| 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

||||| 20  
||||| 40  
||||| 60  
||||| 80  
||||| 100  
||||| 120  
||||| 140  
||||| 160  
||||| 180  
*Cert* ||||| 200  
*quatre* ||||| 220  
*vingt* ||||| 240  
*onze* ||||| 260  
||||| 280  
||||| 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

||||| 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

||||| 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

||||| 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

||||| 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

||||| 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

Candidat : M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

M.

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300

..... 20  
..... 40  
..... 60  
..... 80  
..... 100  
..... 120  
..... 140  
..... 160  
..... 180  
..... 200  
..... 220  
..... 240  
..... 260  
..... 280  
..... 300



n° 17

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 10 Novembre 1907.

(1er tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	659
Nombre des votants.....	658
Nombre des suffrages exprimés.....	648

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Raymond

Prénoms : Léon Théophile

Qualification, profession, etc. : Docteur en médecine, Vice Président du Conseil Général.

Date de la naissance : 18 Février 1844.

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 318.

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Chénieux.....	274.
M. Pacherie.....	8
M. Moreau.....	4
M. Duverger.....	3
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.....	13.

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne.. 660.

Haute Vienne

Bulletins de vote

1907

66 S-193

*no 14*

Élection Sénatoriale de la Haute-Vienne

SCRUTIN DU 10 NOVEMBRE 1907

Candidat unique des Républicains de Gauche

~~Docteur Th. RAYMOND~~

Vice-Président du Conseil général

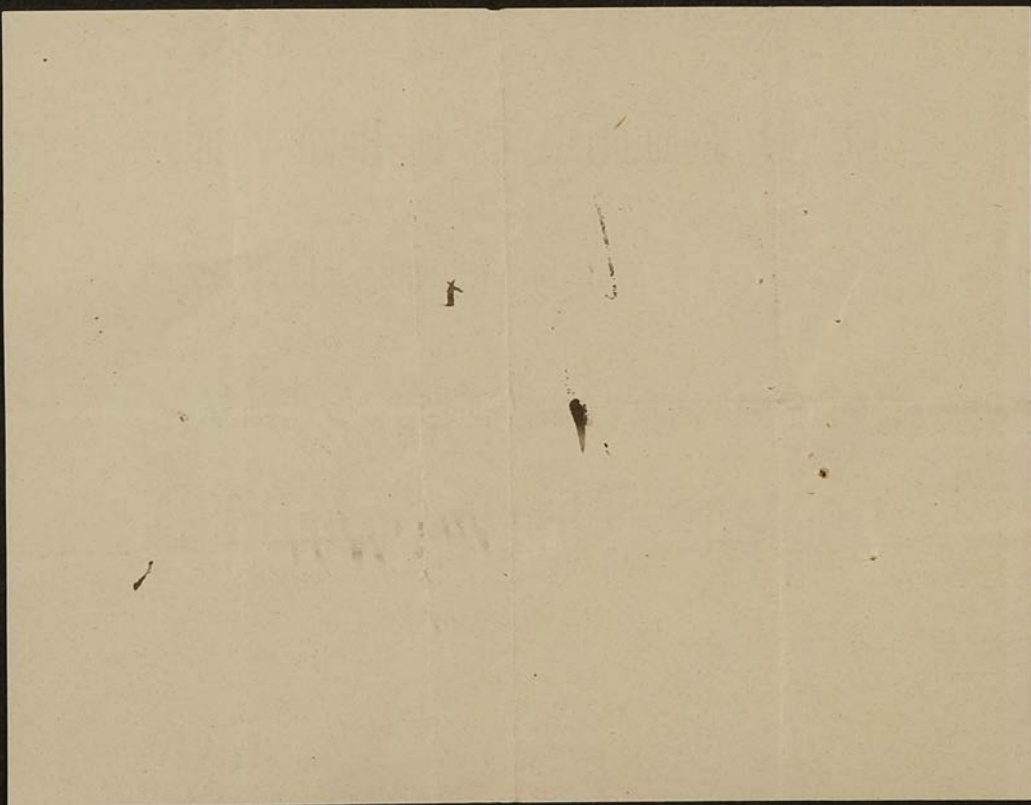
LIMOGES. — IMP. DULAC

*CB*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

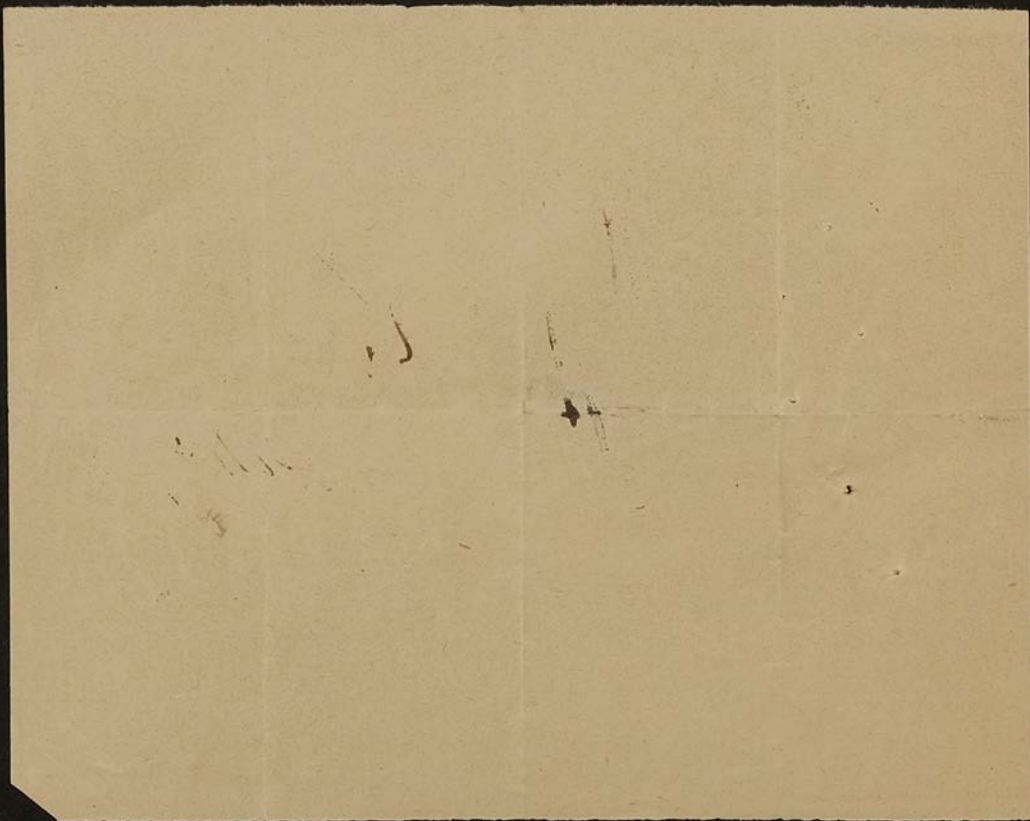


No 15

Hy L. 186

Wheij

W. Barrans



no 16.

Sty

L. M. G.

W. H. G. J. G. J. G.





*Water*  
*Prof. Dubois*  
*Barrière*  
*Summa*  
*N. 7*

# Élection Sénatoriale de la Haute-Vienne

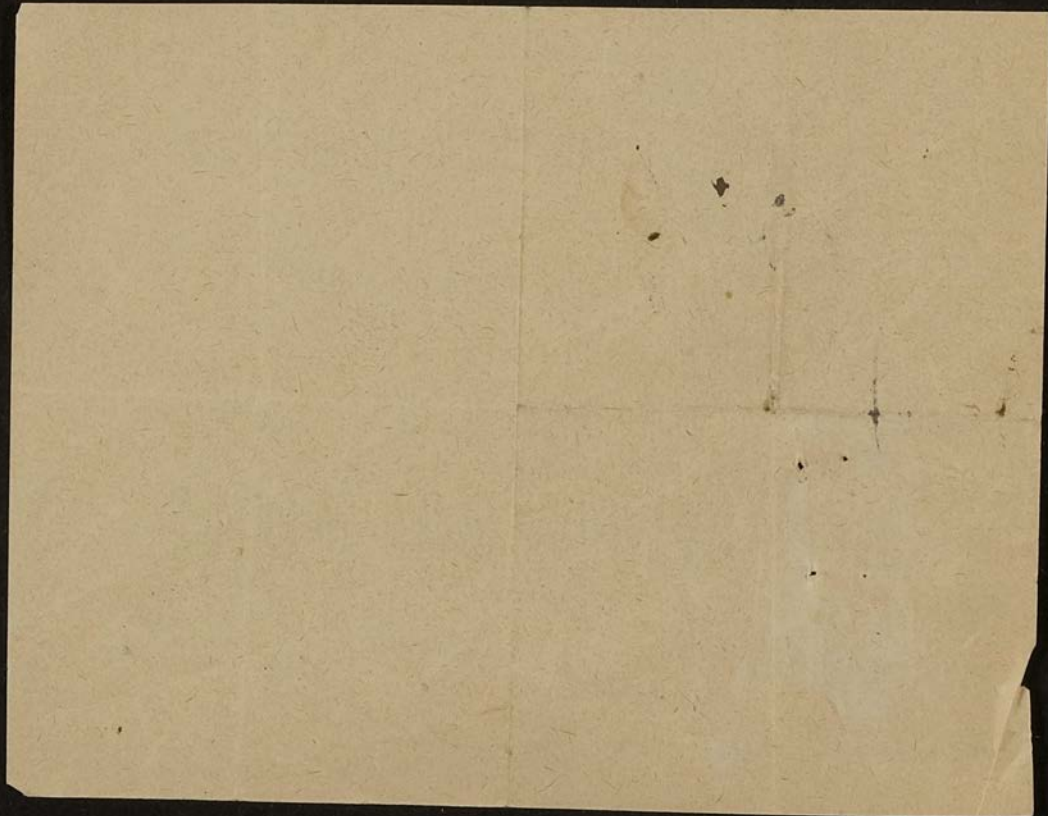
SCRUTIN DU 10 NOVEMBRE 1907

Candidat unique des Républicains de Gauche

## Docteur Th. RAYMOND

Vice-Président du Conseil général

*Il en faut plus de ces franc-maçons*  
*(avec ses cornettes) Vive la sociale.*



State  
9.2

N. 8

Bren.

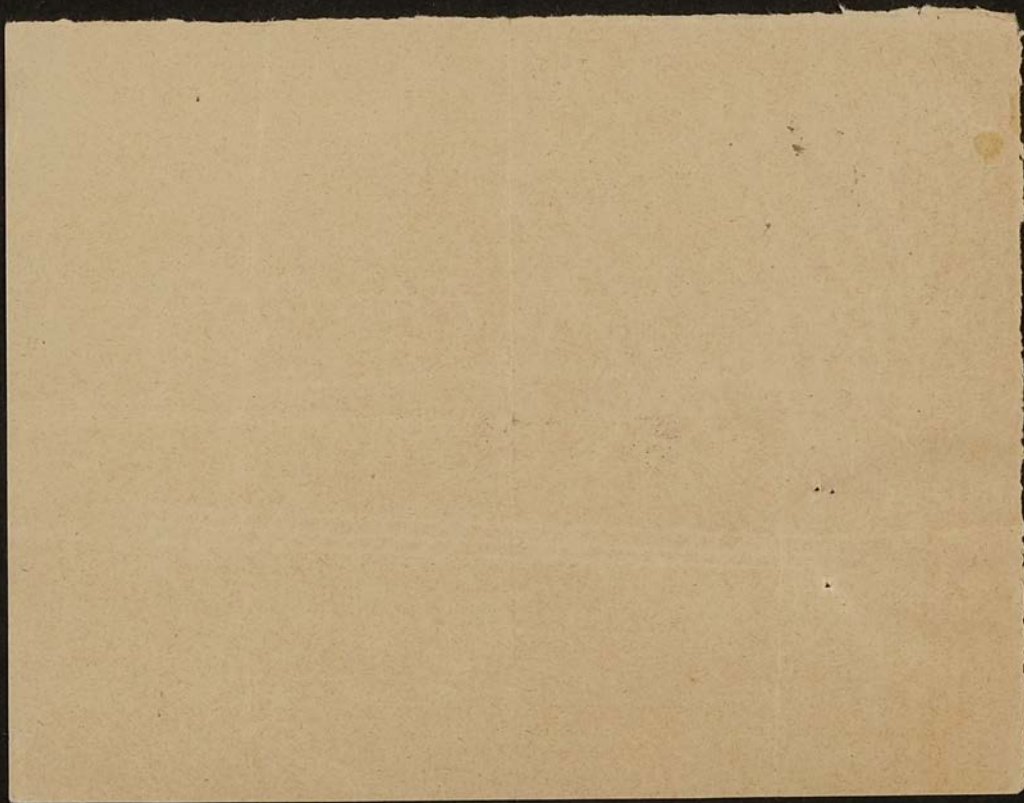
Indians  
Wameau

Barrier



State  
of  
Ohio  
County of  
Columbiana  
Circuit Court  
Barry

No. 9



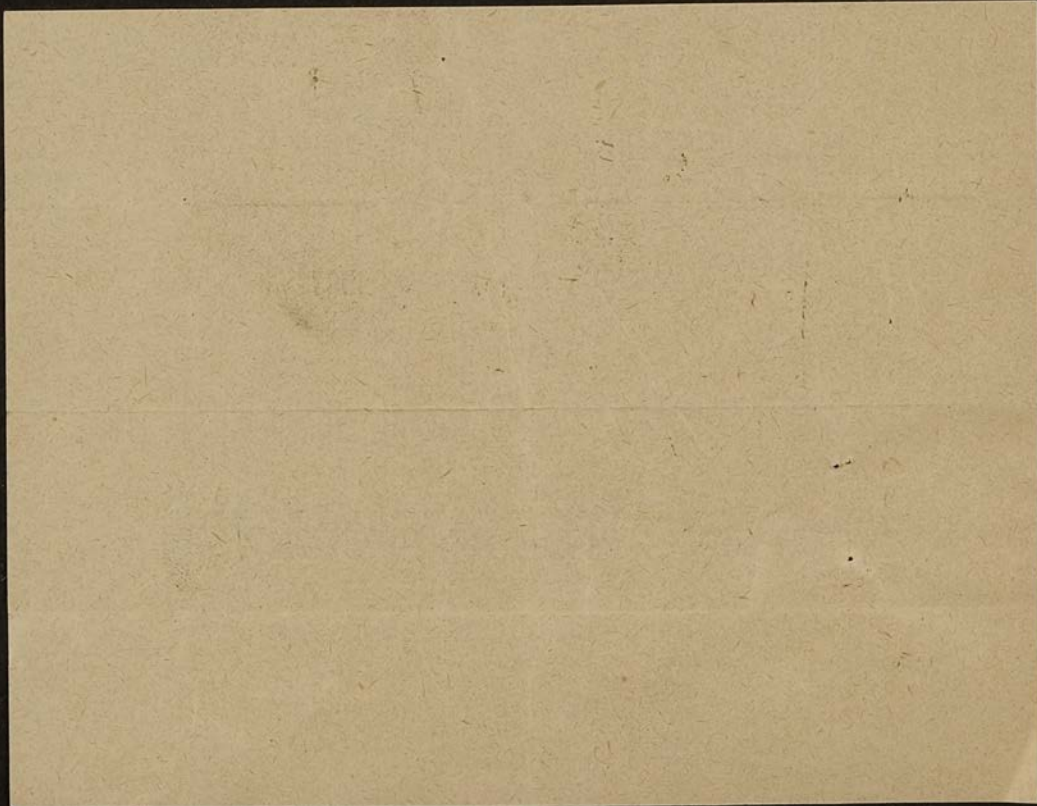
*M. 10*  
Élection Sénatoriale de la Haute-Vienne

*Maître  
Soubiran  
Hémery  
Raymond  
Gautier*  
SCRUTIN DU 10 NOVEMBRE 1907

Candidat unique des Républicains de Gauche

~~Docteur Th. RAYMOND~~

*Vice-Président du Conseil général*





REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Brugé*  
*Stalder*  
*M. 11*  
Election Sénatoriale du 10 Novembre 1907

~~CANDIDAT RÉPUBLICAIN :~~

~~Docteur CHÉNIEUX~~

~~Maire de Limoges~~

~~Directeur honoraire de l'École de Médecine~~

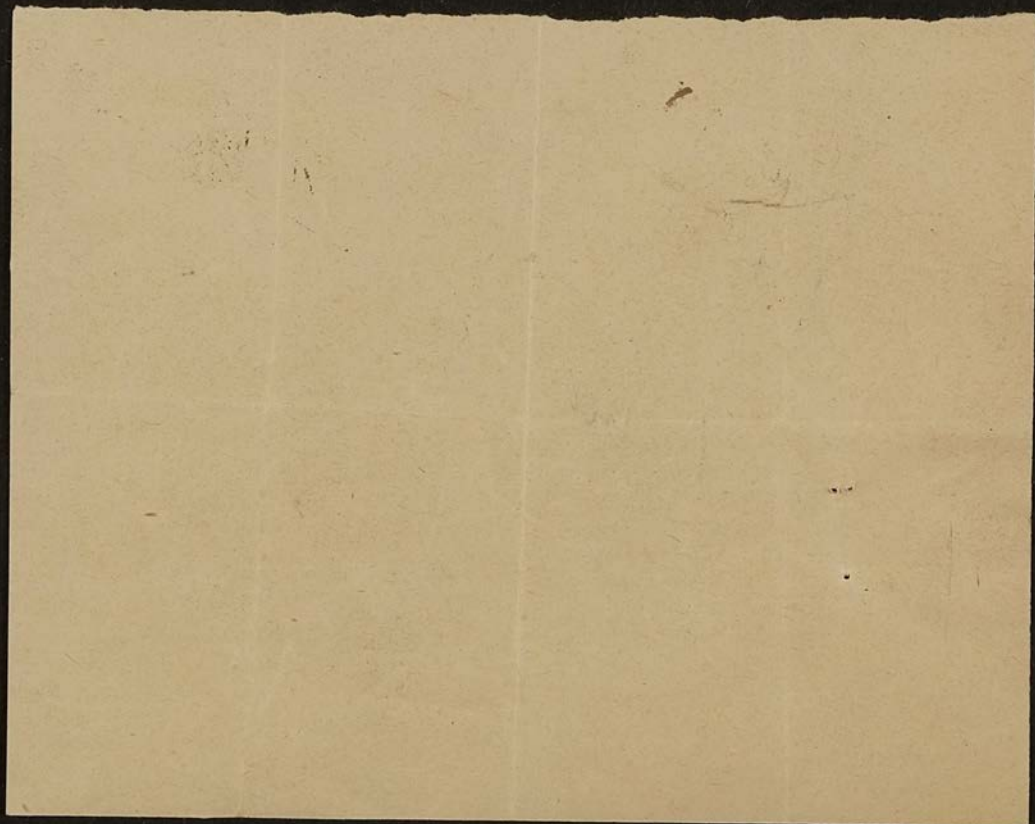
*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

~~State~~  
~~of~~

~~Ohio~~  
~~Indiana~~

~~Furnace~~  
~~Cherry~~

~~No 12~~



W. H. C. G. W. H. C.

Book

Journal  
Garrison

London

No 13

